

Parcours touristique n°1 – *Public familial*

De Périgny-sur-Yerres à Mandres-les-Roses

Distance : 8 km

Point de départ et d'arrivée : Fondation Jean Dubuffet
Sentier des Vaux 94520 Périgny-sur-Yerres

Accessibilité : Depuis la Gare de Boussy Saint-Antoine (RER D), prendre le bus S jusqu'à l'arrêt *Les Pierreux*

Depuis la Gare de Boissy-Saint-Léger (RER A), prendre le bus 23 jusqu'à l'arrêt *La Plaine*

Depuis Pointe du Lac (Ligne 8), prendre le bus 23 jusqu'à l'arrêt *La Plaine*

Parking, rue du Bel air à Périgny-sur-Yerres

Durée du parcours (sans activité) : 2h à pied

Activités proposées : Closerie Falbala / Fondation Jean Dubuffet
Rosiériste de Mandres-les-Roses

Descriptif de l'itinéraire :

A

En empruntant *la Ruelle aux Chevaux et la Sente des Vaux* à Périgny-sur-Yerres, la balade commence à proximité de *la Closerie Falbala et des anciens ateliers de Jean Dubuffet*. Depuis la rue du *Chemin du Moulin*, observez de l'extérieur cette structure monumentale pour le moins atypique. Imaginée et conçue par l'artiste, cette œuvre peinte en blanc, aux tracés noirs si caractéristiques, est classée Monument Historique depuis 1998. En son centre se dresse la *Villa Falbala*, édifice en résine stratifiée, dont l'intérieur se découvre lors de visites programmées sur inscription au préalable.

B

Au bout du *Chemin du Moulin Neuf*, descendez à gauche par le *Chemin dans le Bas des Clos*, réservé aux piétons. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement*. Longez les *bords de l'Yerres*, à l'ambiance bucolique et aux paysages verdoyants en découvrant à 350 mètres la *petite cascade*. 150 mètres plus loin, grimpez par le sentier sur votre gauche débouchant sur le *Chemin de l'Étang*. Engagez-vous sur votre gauche, et tournez à gauche au bout au niveau d'un pont piéton en poursuivant sur la *Rue de la Chaussée de l'Étang*. A 300 mètres, dans un virage, engagez-vous tout droit dans la *Route des Clos*, se terminant en sentier jusqu'à la *Rue Neuve*. Dans le sens du panneau toutes directions, en empruntant la *Rue Paul Doumer* face à vous, dirigez-vous vers le centre de Périgny-sur-Yerres, plus petite commune du Val-de-Marne, au patrimoine typique des villages briards.

C

Après être passé devant l'Hôtel de ville et la pittoresque *Impasse pavée de la Grand'Cour*, orientez-vous en direction de Brie-Comte-Robert sur votre droite pour accéder à la charmante *Place du Général de Gaulle*. Arborée de tilleuls et de forme triangulaire, elle comprend

notamment l'**Église Saint-Leu et Saint-Gilles** et le **Colombier de Périgny-sur-Yerres**, dernier vestige de la ferme du Domaine de Périgny-le-Grand. En remontant la place par la droite, jetez également un coup d'œil par la grille encadrée par deux grands marronniers, sur les extérieurs du **Château de Périgny-le-Petit**, édifice du 17^{ème} siècle, appelé aussi la **Maison Garrot**, caché derrière ses hauts murs de pierre. A 150 mètres, au bout de la **Rue Paul Doumer**, traversez le carrefour à feux en poursuivant sur la **Route de Brie-Comte-Robert**.

D Longez les parcelles maraichères sur environ 1,5 km jusqu'à atteindre la **Maison de la Nature et de l'Environnement**, située sur votre gauche. Ce lieu d'accueil, de loisirs et d'information, a pour objectif de favoriser les liens entre l'Homme et la nature. L'espace environnant est particulièrement propice pour pique-niquer. En vous engageant sur le **Sentier d'Interprétation Agricole**, situé à l'arrière de la Maison de la Nature, poursuivez sur le **Domaine de St-Leu**, lotissement agricole composé exclusivement d'exploitations maraichères. Profitant de la vue sur les terres agricoles, apprenez-en davantage sur les cultures et les richesses naturelles du Territoire grâce aux différents panneaux explicatifs disposés sur l'itinéraire. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement.*

E Débouchant à 500 mètres sur la **Rue de la Fossé Parrot**, tournez à gauche en entrant sur **Domaine de Rosebrie**, ancien lotissement horticole de Mandres-les-Roses. Suivez la **Rue de la Fossé Parrot** en tournant à droite jusqu'à l'exploitation située au n°11 bis de **Karine et Phillippe Venet, Roses de Paris**, dernier rosiériste du secteur. Faites éventuellement une halte pour admirer aux horaires d'ouverture les serres fleuries et repartir avec un bouquet parfumé et coloré. En sortant, poursuivez sur la **Rue de la Fossé Parrot** jusqu'au croisement avec l'**Avenue Georges Pompidou**. Engagez-vous dans cette rue sur votre droite pour atteindre la **Rue de Verdun**.

F Tournez sur votre gauche dans cette rue et dirigez-vous sur 750 mètres jusqu'au **centre-ville de Mandres-les-Roses**. Traversez l'important carrefour face à vous, et gagnez la **Rue du Général Leclerc**. N'hésitez pas à rentrer sur votre droite dans l'enceinte de la **Ferme de Monsieur**, pour observer l'ensemble des bâtiments et le colombier. Propriété au 18^{ème} siècle du frère du roi et futur Louis XVIII, elle accueille aujourd'hui les services de la mairie. Poursuivez tout droit sur la **Rue du Général Leclerc**, et observez les nombreuses cours, à l'habitat ancien, réparties de part et d'autre de cette artère commerçante, puis tournez à gauche sur la **Rue des Roses**. En passant à proximité de la **Bibliothèque de Mandres-les-Roses**, dirigez-vous ensuite vers le **Parc Beauséjour**. Faites une halte pour profiter de son jardin à l'anglaise et admirer notamment de l'extérieur la **Maison Barras**, demeure d'architecture briarde construite au milieu du 19^{ème} siècle. L'entrée se situe à gauche dans la **Rue Cazeaux**.

G Depuis la **Rue des Roses**, continuez toujours tout droit en passant par la **Rue des Châtaigniers**, puis par la **Rue de Mandres**. Prenez à droite **Rue du Général Leclerc** puis de nouveau à droite **Rue du Moulin Neuf** pour retourner au point de départ à Périgny-sur-Yerres.

Le saviez-vous ?

De 1900 à 1940, le « Train des roses », reliant la Seine-et-Marne à la Place de la Bastille, permettait aux rosiéristes d'acheminer et de vendre leur production à la capitale.

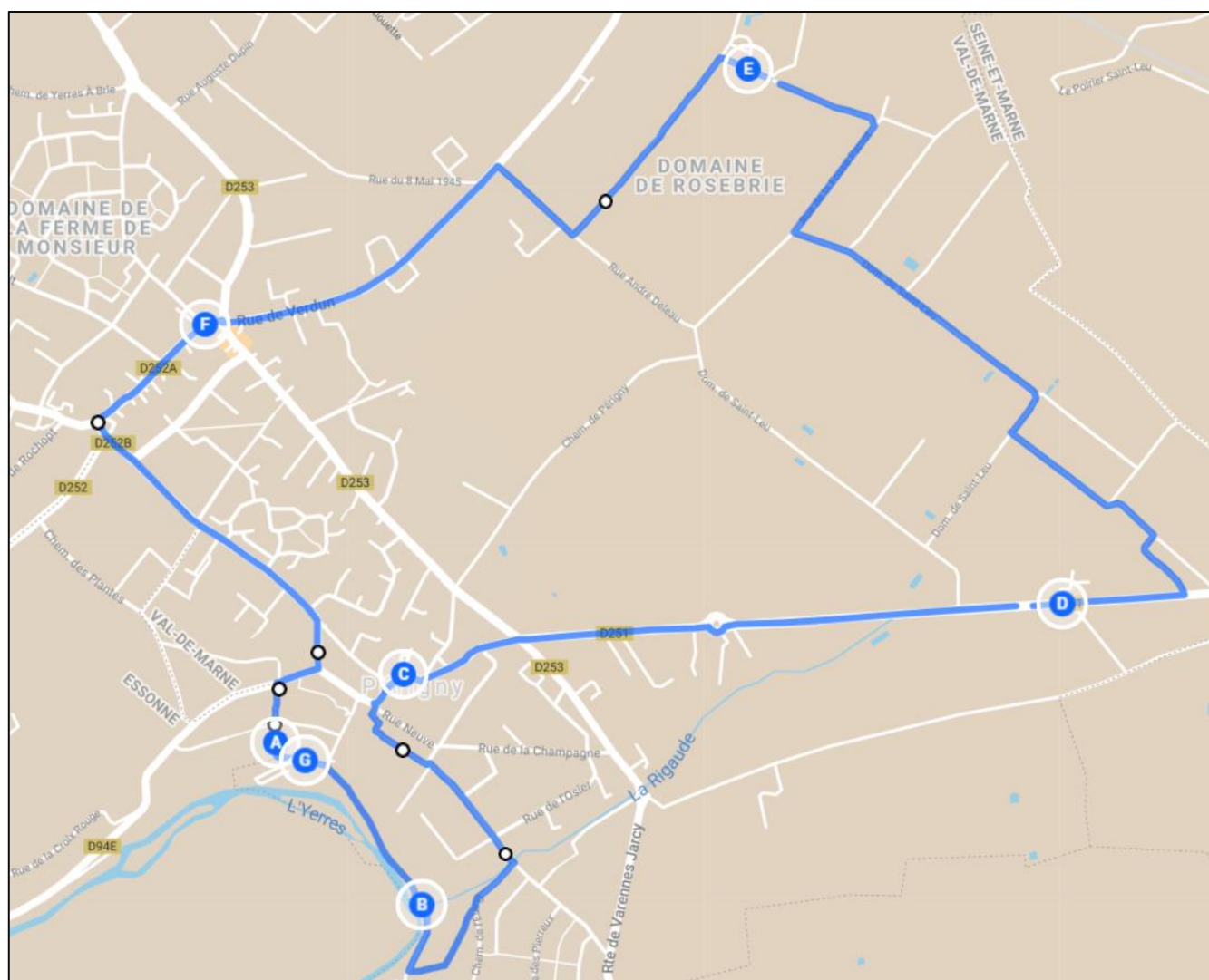
Pour plus d'informations :

Fondation Dubuffet – Closerie Falbala : <https://www.dubuffetfondation.com/home.php?lang=fr>

Rosiériste de Mandres-les-Roses : <https://www.maboutiquefermiere.fr/rosesdeparis>

Sentier d'Interprétation Agricole : <https://sudestavenir.fr/wp-content/uploads/2020/04/Sentier-dint%C3%A9rpretation.pdf>

Carte du parcours



Parcours touristique n°2 – *Public familial* de Villecresnes à Mandres-les-Roses

Distance : 8 km

Point de départ et d'arrivée : Mairie de Villecresnes
Rue du Lieutenant Dagorno, 94440 Villecresnes

Accessibilité : Depuis la Gare de Yerres (RER D), prendre le bus I jusqu'à l'arrêt *Mairie*

Depuis Gare de Boissy-Saint-Léger (RER A), prendre le bus 23 direction *Stade Lucien Destal* jusqu'à l'arrêt *Mairie*

Depuis la station Pointe du Lac (Ligne 8), prendre le bus 23 direction *Stade Lucien Destal* jusqu'à l'arrêt *Mairie*

Parking à proximité, face à la Mairie

Durée du parcours (sans activité) : 2h à pied

Activités proposées : Visite de :

- Pépinière départementale de Mandres-les-Roses
- Centre de production florale de GPSEA
- Jardin Exotique

Descriptif de l'itinéraire :

A La balade débute dans le **centre-ville de Villecresnes**, face à la Mairie et l'école Les Merles. Depuis la **Rue du Lieutenant Dagorno**, prenez à gauche la **Rue du Réveillon** en descendant le coteau sur 500 mètres jusqu'à la rivière du **Réveillon**.

B Au cœur du vallon, engagez-vous sur votre gauche sur la **Liaison verte**, promenade piétonne bucolique longeant le cours d'eau. Au bout de 150 mètres, empruntez le petit pont enjambant la rivière sur votre droite. Poursuivez sur le sentier serpentant à travers bois sur 300 mètres jusqu'au **Mont-Ezard**, point culminant du secteur, et admirez au passage les frondaisons et l'alignement des arbres fruitiers d'un verger. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement.*

C Tournez à droite au croisement pour vous retrouver sur la **Tégéval**, promenade spécifiquement aménagée pour les mobilités douces. Dans un environnement champêtre, vous trouverez tout au long du parcours de nombreuses tables de pique-nique propices à une halte. Au bout d'1,5 km, à la seconde intersection, quittez la Tégéval en tournant à droite sur la **Rue Auguste Dupin**.

D Sur le **Domaine de Roseval** à Mandres-les-Roses, lotissement spécifiquement horticole à l'origine, visitez à l'occasion le **Centre de production florale et arboricole de Grand Paris Sud Est Avenir, 12 Rue Auguste Dupin**, ou la **Pépinière départementale de Mandres-les-Roses**, située **Rue du Champ de l'Alouette**. Vous pouvez y observer les plantes et les fleurs qui ornent les espaces publics des communes ou du département. La pépinière est peu à peu

devenue un lieu de recherche, ainsi qu'un centre de conservation pour les roses et les lilas. *Des visites sont organisées régulièrement pour ces deux sites, sur inscription au préalable.* En sortant, au bout de la **Rue Auguste Dupin**, prenez à gauche sur la **Rue François Coppée**. Après le collège Simone Veil, au n°6, observez de l'extérieur, sur votre gauche, le manoir de **la Fraizière**. Également nommé la **Ferme de la Mothe**, cette maison bourgeoise serait une des anciennes résidences du poète François Coppée. Au bout de la rue, traversez le carrefour et continuez tout droit sur la **Rue de Brie**. Tournez ensuite à droite dans la **Rue Cazeaux**.

E

Au bout de cette rue, faites une halte au niveau du **Parc Beauséjour**, pour profiter de son jardin à l'anglaise et admirer notamment de l'extérieur la **Maison Barras**, demeure d'architecture briarde construite au milieu du 19^{ème} siècle. Tournez à droite dans la **Rue des Roses**. En passant à proximité de la **Bibliothèque de Mandres-les-Roses**, engagez-vous dans la **Rue du Général Leclerc**, cœur battant du centre-ville, et observez les nombreuses cours, à l'habitat ancien, réparties de part et d'autre de l'artère commerçante. Au bout de cette rue, n'hésitez pas à rentrer sur votre gauche dans l'enceinte de **la Ferme de Monsieur**, afin de mieux observer l'ensemble de ses bâtiments et son colombier. Propriété au 18^{ème} siècle du frère du roi et futur Louis XVIII, elle accueille aujourd'hui les services de la mairie. Après **la place des Tours Grises**, prenez à gauche la **Rue Pasteur**, puis tournez de nouveau à gauche dans la **Rue de la Croix Rouge**, en admirant au passage l'ancienne halle, lieu du marché. Prenez à droite la **Rue René Thibault**, et, 400 mètres plus loin, face au **Sentier de l'Espérance**, prenez à droite le chemin piétonnier boisé, où un paysage mosaïque, alternant champs et pavillons, s'offre à vous. Au bout du chemin, poursuivez à gauche sur le **Chemin de Yerres à Brie**, puis le **Chemin de Brie**. Prenez à droite sur la **Rue de Brunoy**, puis le **Chemin des Closeaux** sur votre gauche.

F

Visiter à l'occasion, le **Jardin Exotique**, situé au n°10 de cette rue à Villecresnes. Lieu atypique et dépayçant, le passionné propriétaire des lieux a progressivement végétalisé l'ensemble de l'espace entourant sa maison de plantes exotiques. Découvrez sur plus de 3000m², les différentes sortes de cactus, palmiers, bananiers, yuccas, bambous et aloe vera, acclimatés à la région. Admirez par ailleurs les ambiances tropicales, chutes d'eau et mini plages artificielles, spécialement recréés pour accueillir des tournages ou des séances photos. *En fonction des horaires d'ouverture.*

En sortant, continuez à gauche sur le **Chemin des Closeaux** et prenez à droite sur la **Rue des Mardelles** jusqu'à rejoindre la **Rue de Brunoy**. Descendez jusqu'à la rivière **le Réveillon**.

G

Après avoir franchi le pont, engagez-vous à droite sur le sentier longeant le cours d'eau sur 500 mètres jusqu'au croisement. Remontez le chemin à gauche, débouchant au bout de 100 mètres sur la **Rue de la Vallée**. A l'extrémité de cette voie, après La Poste, découvrez **Parc de Cerçay et les annexes de son ancien Château**. Tournez à droite dans la **Rue de Cerçay** et poursuivez tout droit sur la **Rue du Lieutenant Dagorno**. Au cœur du centre-ville de Villecresnes, passez devant la **Bibliothèque municipale**, installée dans un bâtiment du 18^e siècle, remanié au 19^e siècle, et anciennement appelé **Château Gaillard**. Un peu plus loin, terminez votre visite par **l'Église Notre-Dame de l'Assomption**, située à quelques pas de la mairie. Classé Monument Historique, cet édifice du 11 et 12^{ème} siècle, à la façade romane, abrite une sculpture de la Vierge à l'enfant, ainsi qu'une copie du tableau *l'Adoration des bergers* du peintre baroque Guido Reni.

Le saviez-vous ?

A l'inverse des plaines où les cours d'eau coulent à fleur de sol, le Plateau Briard tire son nom de son relief marqué, où les rivières s'enfoncent parfois dans des vallées encaissées, comme l'Yerres et le Réveillon.

Pour plus d'informations :

Guide de la Liaison Verte du SyAGE : <https://www.syage.org/wp-content/uploads/kiosque/brochures-depliants/Liaison-Verte-Guide-de-promenade-Septembre-2012.pdf>

Tégéval : <https://www.lategeval.fr/>

Centre de production florale et arboricole de GPSEA : <https://sudestavenir.fr/notre-territoire/competences/amelioration-du-cadre-de-vie/production-arboricole-et-florale/>

Pépinière départementale : <https://www.valdemarne.fr/vivre-en-val-de-marne/nature-et-sport/la-pepiniere-departementale>

Jardin Exotique : <https://www.unjardinexotique.com/>

Carte du parcours



Parcours touristique n°3 - *Public « Aventureux »* de Villecresnes à Marolles-en-Brie et Santeny

Distance : 12 km

Point de départ et d'arrivée : Mairie de Villecresnes ,
Rue du Lieutenant Dagorno, 94440 Villecresnes

Accessibilité : Depuis la Gare de Yerres (RER D), prendre le bus I jusqu'à l'arrêt *Mairie*

Depuis Gare de Boissy-Saint-Léger (RER A), prendre le bus 23 direction *Stade Lucien Destal* jusqu'à l'arrêt *Mairie*

Depuis la station Pointe du Lac (Ligne 8), prendre le bus 23 direction *Stade Lucien Destal* jusqu'à l'arrêt *Mairie*

Parking à proximité, face à la Mairie

Durée du parcours (sans activité) : 2h30 à pied

Activités proposées : Initiation au golf

Descriptif de l'itinéraire :

A La balade débute dans le **centre-ville de Villecresnes**, face à la Mairie et l'école Les Merles. Depuis la **Rue du Lieutenant Dagorno**, prenez la **Rue du Réveillon** en descendant sur 500 mètres jusqu'à la rivière le **Réveillon**.

B Au cœur du vallon, engagez-vous sur votre gauche sur la **Liaison verte**, promenade piétonne bucolique longeant le cours d'eau. Au bout de 300 mètres, le chemin débouche sur la **Rue de l'Arche**. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement.* Engagez-vous immédiatement sur votre droite dans un premier tunnel en suivant le chemin qui jouxte la rivière sur 200 mètres jusqu'au 2^{ème} tunnel aménagé sous la RN 19, dit **Pont de Brie**. A la sortie du tunnel, tournez immédiatement à gauche, remontez le chemin jusqu'à l'**Avenue de Grosbois** et continuez jusqu'au rond-point. Depuis l'entrée majestueuse, gardée par deux grands cerfs sculptés, profitez de la belle perspective sur le **Château de Grosbois**, demeure du 17^e siècle, et de la forêt **Notre-Dame** en arrière-plan. Combinant patrimoine historique et activité hippique, le **Domaine de Grosbois** sert de cadre depuis près de 60 ans à un centre d'entraînement international pour les chevaux participants aux courses de trot à Vincennes.

C A proximité immédiate, le **Golf Bluegreen de Marolles-en-Brie** propose à l'occasion une participation gratuite à une séance d'initiation au golf, sur inscription au préalable. Remontez l'**Avenue de Grosbois** sur votre droite au rond-point en direction du centre de Marolles-en-Brie.

Après le premier rond-point, continuez toujours tout droit sur l'avenue. Au second rond-point, admirez en chemin l'**Église Saint Julien de Brioude** sur votre gauche, plus vieille église du Val-de-Marne, dont certaines parties datent du 9^{ème} siècle, puis poursuivez tout droit sur la **Rue de Brie**. Après le boudrome sur votre droite, si vous souhaitez pique-niquer, descendez le chemin arboré de la **Vieille Rue aux Chevaux** pour vous détendre à proximité des prés du **Réveillon**. Sinon, prenez légèrement à gauche sur la **Rue de la Font Froide** et continuez tout droit sur la **Rue du Réveillon**. Sur un peu plus d'1km, profitez du cadre naturel et champêtre

de cette route pittoresque au tracé légèrement sinueux, où les bois et les prés humides se succèdent. Au bout de la rue, au niveau du stop, continuez tout droit sur la **Rue de la Fontaine**, au cœur du **centre ancien de Santeny**. Près du n°6 de cette rue, dans une impasse à droite, se trouve le **Lavoir couvert** datant du 19^{ème} siècle.

D Poursuivez sur la **Grande Rue** et tournez à droite dans l'**Avenue du Général Leclerc** pour découvrir la **ferme des Lyons**, ferme typiquement briarde, témoin de l'activité agricole ancienne du territoire. Engagez-vous sur votre droite sur le parking de la **Place Guillaume de Gondy**, et suivez le petit chemin au bout du parking. Prenez la passerelle sur votre gauche qui enjambe le **Réveillon**, et tournez tout de suite après sur votre gauche pour suivre le chemin qui longe les bords de la rivière. Prenez de nouveau à gauche pour revenir sur l'**Avenue du Général Leclerc**. Vous pourrez ainsi, admirer au passage **le Pont et le Colombier** depuis le pont. Poursuivez tout droit en remontant la **Rue de la Cavette**. Prenez les escaliers sur votre gauche pour découvrir l'arrière de l'**Église Saint-Germain d'Auxerre**. Contournez par la droite cet édifice du 19^{ème} siècle, et remontez la **Rue du Rocher**. A mi-chemin, sur votre gauche, découvrez au travers de la grille, l'élégant **Château de Santeny**, construit en calcaire et ardoise, au 19^e siècle.

E Au bout de la **Rue du Rocher**, gagnez face à vous la **Voie aux Vaches**, chemin piétonnier s'ouvrant à l'arrière du petit centre commercial. Longez le mur en pierre d'une propriété et empruntez le passage étroit sur votre gauche au deuxième lampadaire. Le chemin s'insinue au travers d'un parc arboré débouchant sur la **Rue Henri Dunant**. Tournez à droite et prenez à gauche l'**Avenue du Rollet**. La vue se dégage sur le Plat d'Étain, vaste parcelle agricole, avec en toile de fond la lisière de la **Forêt Notre-Dame**. Au rond-point, continuez tout droit sur la **Route de Marolles** jusqu'au prochain rond-point. Poursuivez sur votre gauche en direction du centre de Marolles-en-Brie. A 700 mètres, après le feu tricolore sur l'**Avenue des Buissons**, jetez un coup d'œil sur votre gauche sur les deux pavillons d'entrée et la grille d'honneur, derniers vestiges du **Château du Buisson**.

F Tournez ensuite à gauche dans la **Rue Pierre Bezançon**, rue typique et ancienne à l'habitat dense et serré du centre de Marolles-en-Brie. Prenez à droite et remontez la **Rue des Orfèvres**, tout en longeant les hauts murs de l'ancienne **Ferme de Combault**. Tout de suite après la **Rue de la Ferme aux Roses**, face au **Chemin de Derrière les Clos**, empruntez sur votre gauche le **Chemin vert**, sentier enherbé et bien nommé, donnant sur l'arrière des jardins de pavillons. Au prochain croisement, découvrez la charmante **Demeure de la Belle Image**. Datant du 17^{ème}, et remaniée au 18^{ème} siècle, ses façades et sa toiture exceptionnelles sont classées au Monuments Historiques depuis 1972. Tournez ensuite à gauche dans la **Rue du Pressoir**, puis prenez au bout à droite la **Rue Pierre Bezançon**. En descendant cette rue ancienne aux nombreuses maisons en pierre, observez au passage la **Ferme de Vaurichard**, imposante ferme Briarde construite au 18^{ème} siècle, accueillant aujourd'hui la Mairie de Marolles-en-Brie.

G Après être passé de nouveau devant l'église, tournez à droite au rond-point sur l'**Avenue de Grosbois**. Descendez jusqu'au deuxième rond-point, puis jusqu'à celui se situant face à l'entrée du **Domaine de Grosbois**. Poursuivez sur l'**Avenue de Grosbois** se terminant en cul de sac, puis empruntez de nouveau le sentier permettant de gagner le tunnel sous la RN 19. Au bout de 150 mètres, tout de suite après être passé sous le pont de la ligne TGV, remontez le chemin sur votre droite, pour arriver sur la **Tégéval**, promenade spécifiquement aménagée pour les mobilités douces. Tournez à gauche sur l'**Avenue Foreau**, puis sur la **Rue du Général Leclerc**, et à gauche sur la **Rue du Lieutenant Dagorno** pour rejoindre le centre de Villecresnes. Au fond du parking, près du bureau de police, jetez un coup d'œil au **Château Desmarais, dit le Fief**, demeure du 19^e siècle au toit d'ardoise, située dans un grand parc. Après la mairie, terminez votre visite par l'**Église Notre-Dame de l'Assomption**. Classé

Monument Historique, cet édifice du 11^{ème} et 12^{ème} siècle, à la façade romane, abrite une sculpture de la Vierge à l'enfant, ainsi qu'une copie du tableau *l'Adoration des bergers* du peintre baroque Guido Reni.

Le saviez-vous ?

Demeure construite au 17^{ème} siècle, la Maison de la Belle Image, aurait servi selon la légende à accueillir les rendez-vous galants d'Henri IV. Par ailleurs, elle devait être un point d'étape dans l'organisation de la fuite de la reine Marie-Antoinette depuis la Conciergerie.

3 Rue du pressoir à Marolles-en-Brie

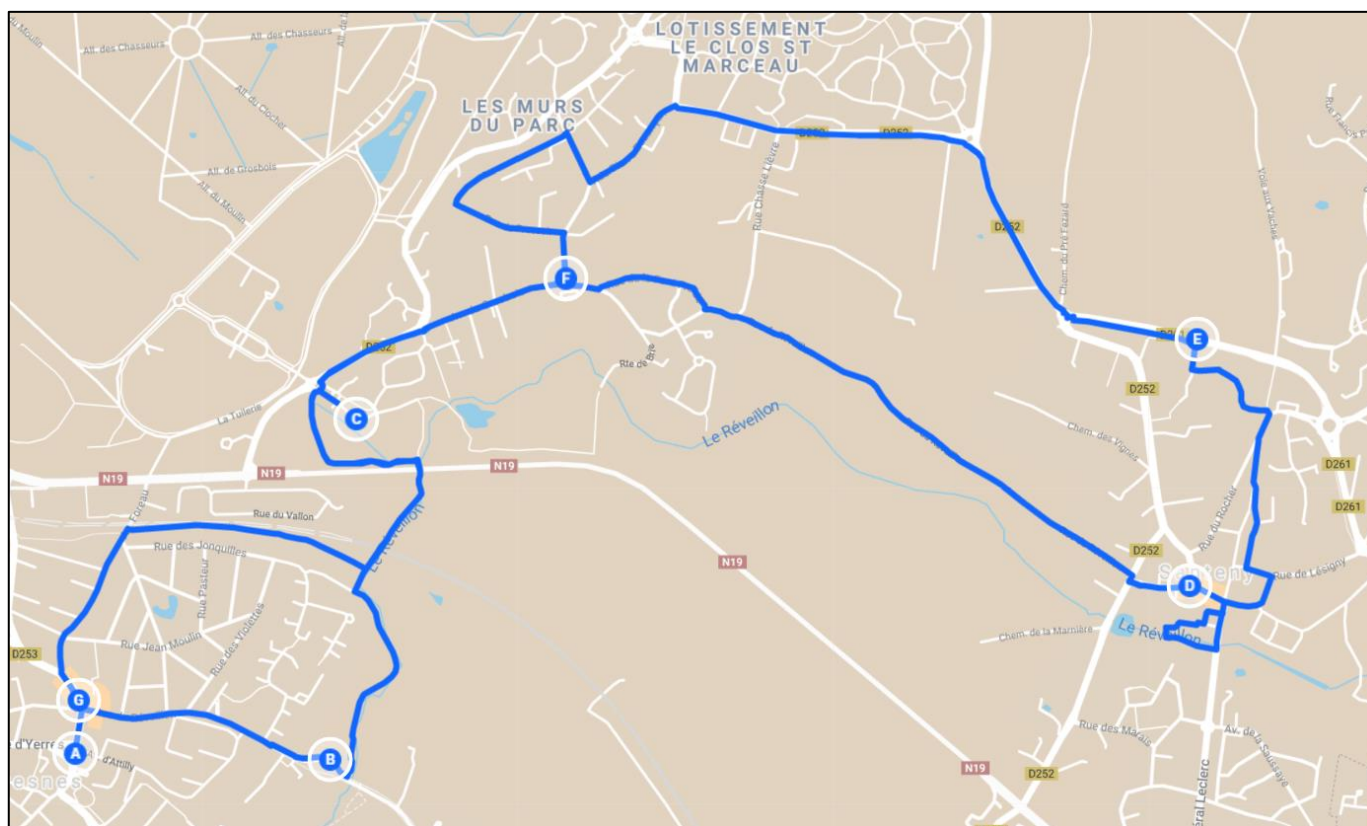
Pour plus d'informations :

Guide de la Liaison Verte du SyAGE : <https://www.syage.org/wp-content/uploads/kiosque/brochures-depliants/Liaison-Verte-Guide-de-promenade-Septembre-2012.pdf>

Golf Bluegreen de Marolles-en-Brie : <https://bluegreen.fr/marolles/>

Tégéval : <https://www.lategeval.fr/>

Carte du parcours



Parcours touristique n°4 – *Public Familial* de Créteil à Bonneuil-sur-Marne

Distance : 10 km

Point de départ et d'arrivée : Centre commercial Créteil Soleil
Avenue de la France Libre 94000 Créteil

Accessibilité : Arrêt Créteil Préfecture (ligne 8)
Parking du centre commercial

Durée du parcours (sans activité) : 2h à pied

Activités proposées : Canoë-kayak au niveau des bras de la Marne et des îles de Créteil
Parc de loisirs multi-activités Crazy Park

Descriptif de l'itinéraire :

A La balade débute au niveau du centre commercial **Créteil Soleil**. Empruntez la sortie 25 située à droite du Carrefour, et dirigez-vous vers **l'Hôtel de ville de Créteil**, l'une des œuvres de Pierre Dufau, témoignage emblématique des conceptions urbaines des années 60-70 de la ville. Traversez la **Place Salvador Allende**, identifiable par ses dalles en forme de vague, dessinée par Maurizio Vitale. Au bout de l'esplanade, le centre culturel de la **Maison des Arts et de la Culture (MAC)** propose une programmation de créations contemporaines. A votre droite, descendez les escaliers longeant la mairie pour rejoindre le **Lac de Créteil**. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement.*

B Au niveau des rives du lac, profitez du panorama offert sur ce vaste espace de loisirs arboré d'environ 60 hectares. Depuis cette position, se profilent notamment au loin les **Choux de Créteil**, un ensemble architectural symbolique du **Nouveau Créteil**, aux balcons si représentatifs. Poursuivez sur votre droite en longeant le **Quai de la Croisette** sur 200 mètres. Admirez au passage une fresque street art de Henry Hang présente sur l'un des murs à l'arrière de la mairie, mettant à l'honneur différentes disciplines sportives. Après la grille métallique, poursuivez sur votre gauche, à l'arrière de l'imposant bâtiment de la Préfecture, sur le chemin que viennent souligner des roselières. Après 300 mètres, au bout du lac, en passant par une petite place, continuez tout droit pour rejoindre la **Rue Jean Gabin**, puis la **Route de Choisy**. Engagez-vous sur votre droite sur cette artère passagère sur environ 700 mètres.

C Après avoir dépassé le Conservatoire Marcel Dadi, traversez l'important carrefour et poursuivez tout droit sur la **Rue des Mèches**. A 200 mètres, faites une halte au **Parc Dupeyroux**, jardin à l'anglaise d'environ 3,5 hectares, où vous pourrez admirer notamment une villa de style italien. En revenant sur vos pas, sortez du parc et prenez à droite, **Rue des Mèches**. Engagez-vous dans la deuxième à gauche, **Rue du Château**, puis la première à droite dans la **Villa du Petit Parc**. A 100 mètres sur votre droite, niché au milieu des bâtiments, se dresse le **Colombier de Créteil**, Monument Historique édifié à la fin du 14^{ème} siècle.

Continuez jusqu'au bout de la rue puis tournez à droite dans la **Rue de Paris**. Atteignez le carrefour principal pour admirer l'**Église Saint-Christophe de Créteil**, et son clocher fortifié du 11^{ème} siècle. Traversez le passage piéton sur la droite de l'édifice pour atteindre la rue piétonne et commerçante de la **Rue du Général Leclerc**, située au cœur du vieux Créteil. Après la charmante **Place Henri Dunant**, dominée par l'ancienne mairie : la **Maison du Combattant**, tournez à gauche sur l'**Avenue de la République**.

D

Au bout de l'avenue, empruntez le petit escalier à votre gauche pour atteindre le **Square Julien** et son kiosque à musique, et profitez de la vue sur la **Marne**, dissimulé au travers des frondaisons des arbres alentours. En contre-bas, poursuivez sur votre droite sur l'ancien chemin de halage : **le chemin du Bras du Chapitre**. Longeant d'un côté un étroit bras de la Marne, et de l'autre, des maisons de caractère au charme d'antan adossées au coteau, partez à la découverte des **Îles de Créteil**. Entrecoupées par de nombreux chenaux, reliées entre elles par de petits ponts et diverses passerelles, aux noms plaisants et évocateurs comme celle des coucous, **les îles de Brise-Pain, de la Guyère et de Sainte-Catherine** sont toutes habitées. De belles propriétés ou des maisons d'architectes se dissimulent derrière la végétation abondante des jardins arborés. Ombragée, la rivière est bordée de nombreux pontons en bois qui permettent de faire une pause sur les bords de ses rives. Le petit parc de l'**île des Ravageurs**, dotée d'une aire de jeux et de tables pour pique-niquer est tout aussi propice. Au bout du **chemin du Bras du Chapitre**, à 700 mètres, au niveau de la base nautique, l'**US Créteil canoë-kayak** propose une balade en paddle ou en canoë autour des îles. Poursuivez sur le chemin piétonnier bordant le cours d'eau sur 400 mètres pour atteindre le **Port de Bonneuil-sur-Marne**, deuxième port fluvial d'Île-de-France. C'est un étonnant décor industriel, où l'eau omniprésente voit s'alterner entrepôts et locaux d'activités, aux formes multiples et bigarrées. Longez le **Quai du Rancy** sur 1 km, en observant le ballet des péniches, puis tournez à droite sur la **Route de l'Ouest** pour rejoindre le **Crazy Park**, au **5 route de l'Ouest**, parc de loisirs multi-activités (simulateur de chute libre, de formule 1, de ski, foot en salle, patinoire synthétique, tir sportif, réalité virtuelle, ...).

E

Face au parc de loisirs, dans le virage de la **Route de l'Ouest**, entrez dans le **Parc du Rancy** par l'escalier sur votre gauche. Empruntez tout droit sur 100 mètres la succession d'escaliers pour sortir sur l'**Avenue de Paris**. Traversez au niveau du passage piéton sur votre gauche pour poursuivre sur le trottoir d'en face et tournez à droite sur la **Rue du Regard**. Au n°41, sur votre gauche, empruntez les quelques marches et remontez la ruelle débouchant sur la **Rue Pasteur**. Poursuivez tout droit par la petite place arborée et le chemin piétonnier du **Passage des Coudriers**, puis au niveau du petit parking, tournez à droite dans l'**Avenue Georges Duhamel**. Prenez à gauche la bien nommée **Allée du Commerce** et débouchez tout au bout sur la **Place de l'Abbaye**, encadrée sur la gauche par le bâtiment moderne de la **Médiathèque de l'Abbaye Nelson Mandela**. Traversez l'esplanade en contournant les bassins agrémentés de jets d'eau et poursuivez tout droit sur la **Rue René Arcos**, puis tout au bout de l'**Avenue des Compagnons de la Libération**. Montez les escaliers après le rond-point pour rejoindre la **Place Salvador Allende** et le centre commercial **Créteil Soleil**.

Le saviez-vous ?

De grands architectes et artistes ont transformés Créteil en musée à ciel ouvert. Parmi eux, l'univers de Victor Vasarely, plasticien hongrois de renom des années 60 et 70, a inspiré la création de la fameuse Place Salvador Allende face à l'hôtel de ville.

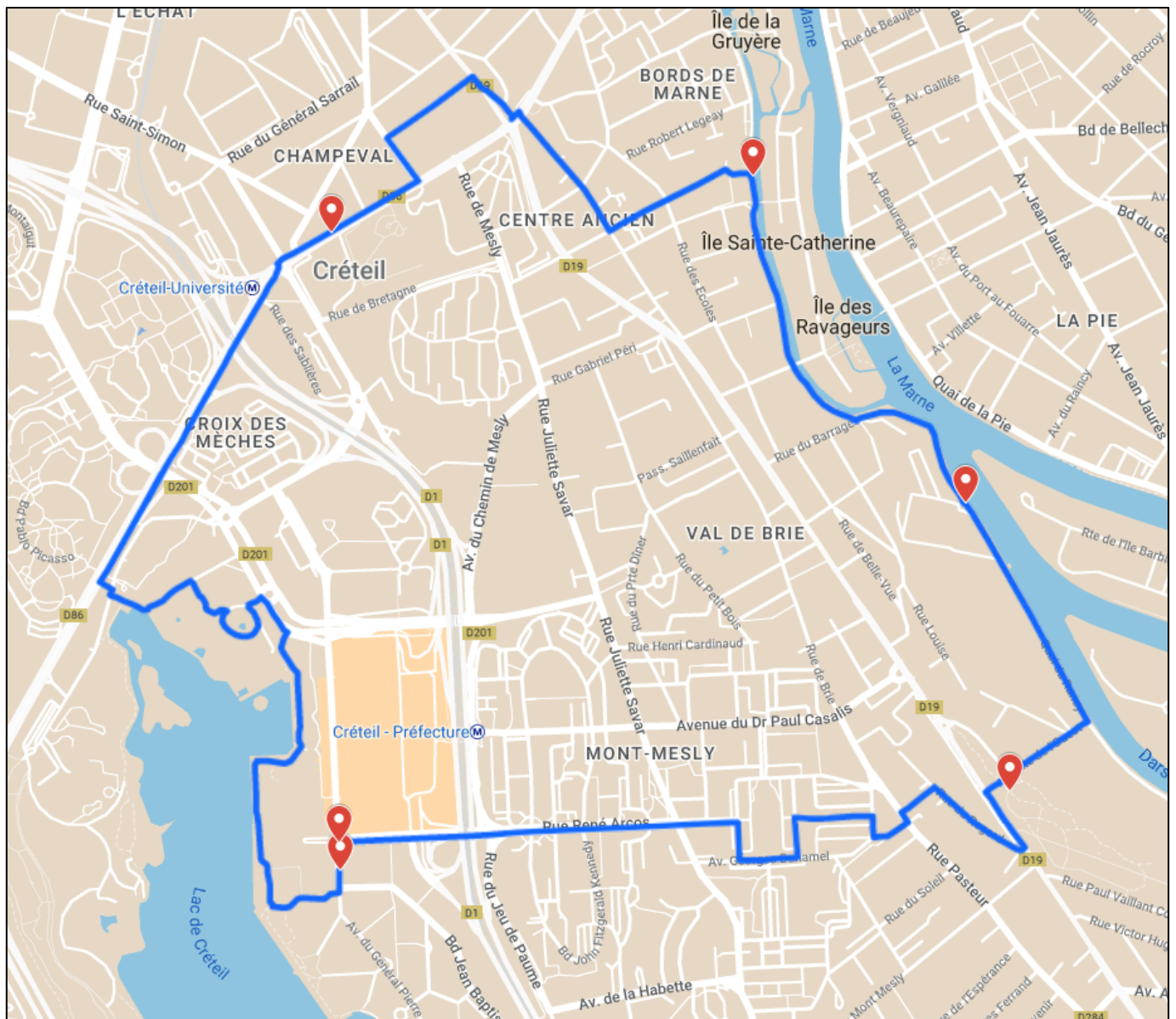
1 Place Salvador Allende à Créteil

Pour plus d'informations :

US Créteil canoë-kayak : <http://uscreteil.canoekayak.free.fr/>

Parc de loisirs Crazy Park : <https://crazypark.com/>

Carte du parcours



Parcours touristique n°5 - *Public « Aventureux »* de Créteil à Alfortville

Distance : 15 km

Point de départ : Centre commercial Créteil Soleil

Point d'arrivée : Arrêt Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort

Accessibilité : Arrêt Créteil Préfecture (ligne 8) - Parking du centre commercial
Arrêt Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort (ligne 8)

Durée du parcours (sans activité) : 3h à pied

Activités proposées : Infrastructures de la base de loisirs de Créteil
Ecopark Aventures (Accrobranche)
Le Kable (Activités nautiques)
Superfly (Trampoline Park)
Hardbloc (Escalade)
Centre aquatique d'Alfortville

Descriptif de l'itinéraire :

A La balade débute au niveau de la station **Créteil préfecture**. Prenez la sortie n°2 permettant de rejoindre la **Rue Maurice Utrillo** via à la passerelle piétonne, puis empruntez l'escalier à votre gauche. Passez sous la passerelle et marchez vers la **Rue Amédéo Modigliani** jusqu'au carrefour. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement.* Traversez la rue afin de rejoindre le trottoir d'en face et emprunter le pont routier sur votre droite. Sur **l'Avenue des Compagnons de la Libération**, marchez 350 mètres en longeant le **centre commercial Créteil Soleil** jusqu'à la **Place Résistance et Déportation**. Au rond-point, tournez à gauche dans la rue dénommée **Place du Général Pierre Billotte**.

B Face à vous, se dressent la **Maison des Arts et de la Culture (MAC)**, créée à l'initiative d'André Malraux et labellisée « scène nationale », ainsi que la tour de **l'Hôtel de Ville de Créteil** en arrière-plan. Parcourez 150 mètres et prenez le **Quai de la Croisette**, petit passage piéton se trouvant à votre droite à hauteur du feu tricolore. Marchez 200 mètres pour atteindre les rives du **Lac de Créteil**, ancienne carrière d'extraction de gypse et de graviers. Profitez du panorama en prenant le **Quai Jacques Offenbach** à votre gauche pendant 300 mètres.

Avant l'angle du quai, prenez les escaliers sur votre gauche pour gagner la passerelle et son kiosque enjambant d'une rive à l'autre l'**esplanade des Abymes**, ceinturée par des bâtiments arc de cercle.

C Passé cet amphithéâtre urbain, poursuivez en longeant le lac. En passant à proximité, observez la fontaine en cascade avec ses enrochements, puis celle en rideau, d'où vous profiterez, en passant derrière ses colonnes, d'une autre perspective sur le lac. Continuez au bord de l'eau jusqu'à **l'Avenue du nouveau monde**, et empruntez le sentier parallèle qui longe le lac pendant 600 mètres. A cette hauteur, se trouve le point de départ de la **Tégéval**, voie

verte de 20km qui permet de rejoindre la Seine-et-Marne. Suivez les rives du lac jusqu'à atteindre les infrastructures de **l'Île de Loisirs de Créteil**. De nombreuses activités sportives et nautiques sont proposées tout au long de l'année, dont **une piscine à vague** en été.

D

Empruntez le passage entre les bâtiments sur votre gauche pendant 200 mètres. A mi-chemin, se trouve la **Maison de la Nature**. Ouverte à tous, cet espace propose des ateliers sur l'environnement. A l'intersection signalant au sol une voie réservée aux pompiers, tournez à gauche sur 250 mètres jusqu'au parking au niveau de la **Rue Jean Gabin**. Engagez-vous à gauche en descendant la piste réservée aux piétons et cyclistes afin de rejoindre la **Route de Choisy**. Prenez le trottoir sur votre gauche et parcourez 600 mètres jusqu'à l'important rond-point du **Carrefour Pompadour**. Contournez-le par la gauche et empruntez l'**Avenue de la Pompadour** vous permettant de franchir les lignes ferroviaires. A hauteur de la station RER Créteil-Pompadour, descendez sur la gauche au niveau du **Chemin des Bœufs**, formant une boucle passant sous le pont où vous étiez il y a quelques instants. Prenez à gauche au rond-point et remontez le **Chemin des Marais** en direction du **Parc Interdépartemental des Sports**. Descendez vers le parking et empruntez l'allée piétonne le long des terrains de football en suivant les pancartes **Ecopark Adventures**. Ce parc d'accrobranche est constitué de plusieurs voies de différents niveaux et doté de tyroliennes, dont certaines au-dessus de l'eau. Juste à proximité, **Le Kable**, est un complexe sportif équipé d'un grand téléski permettant de pratiquer le ski nautique et le wakeboard.

E

Revenez sur vos pas et descendez à gauche à la sortie du parking. Au rond-point, engagez-vous sur votre droite en direction d'Alfortville. Empruntez sur 800 mètres les routes du **Chemin des Marais**, suivi du **Chemin de Villeneuve Saint-Georges**. Au sein du parc d'activités des Marais, de nombreux entrepôts industriels et logistiques sont disposés de part et d'autre de ces rues. Sur le **Chemin de Villeneuve Saint-Georges**, tournez au carrefour à feux à gauche **Allée Jean-Baptiste Preux**, puis à droite après le rond-point dans la **Rue Félix Mothiron**, jusqu'au **Superfly**. Ouvert du mardi au dimanche, cet espace de loisirs d'intérieur propose une combinaison de trampolines et d'obstacles de différents niveaux.

F

Empruntez ensuite le chemin piétonnier de l'**Allée Félix Mothiron** débouchant sur la route dite de la **Digue d'Alfortville**. Tournez à droite dans cette rue jusqu'au carrefour à feux face à la Seine, puis de nouveau à droite pour parcourir sur 2km les **Quais de la Révolution** et **Jean-Baptiste Clément**. Surplombant le fleuve, prenez ainsi toute la mesure de l'importance du trafic de marchandises. Cette dimension prend tout son sens à votre arrivée au **Pont du Port à l'Anglais**. Construit entre 1913 et 1928, ressemblant au pont de Brooklyn à New-York, son style tranche dans le paysage. Pour profiter d'une vue panoramique du fleuve, placez-vous au milieu du pont, et observez les péniches entrantes et sortantes des deux écluses. Revenez sur vos pas et continuez à gauche sur le **Quai Blanqui**. A 300 mètres, le **Centre Aquatique d'Alfortville** offre différentes activités sportives ou ludiques avec son toboggan et son espace balnéo. Pour profiter d'un moment de détente face à la Seine, le **Parc de l'Île au Cointre** tout proche se prête à une pause pique-nique ombragée et permet aux plus sportifs de pratiquer du « street workout ». Face au parc, engagez-vous **Rue du 14 juillet** jusqu'au rond-point. Tournez à gauche **Rue Paul Vaillant Couturier**.

G

Au cœur du centre-ville d'Alfortville, **Place François Mitterrand**, traversez en diagonale le plaisant **square Camélinat**, cadre verdoyant face au bâtiment de l'hôtel-de-ville. A proximité, situé dans une ancienne manufacture de caoutchouc, le **POC**, scène artistique contemporaine propose de nombreux spectacles. A l'angle de la brasserie de l'hôtel-de-ville, poursuivez **Rue Jules Cuillerier** et découvrez l'imposante **église Notre-Dame d'Alfortville** datant de 1891, inscrite à l'inventaire général du Patrimoine culturel depuis 1996.

H

Au bout de la rue, tournez à gauche, **Rue Louis Leblanc** et poursuivez tout droit sur la **Rue du Port à l'Anglais**, puis tournez à droite **Rue Volta**. 200 mètres plus loin, à l'angle de la **Rue Parmentier** se dresse le **Hardbloc**, l'une des plus grandes salles d'escalade en France. Comprenant une surface grimpable de plus de 1200m², l'espace comporte 29 « profils » d'escalade de tous niveaux. Le site dispose également d'une salle de musculation et d'un parcours aventure pour les enfants.

I

Continuez sur la **Rue Volta** jusqu'au **Quai Blanqui** et prenez à droite. Longer la Seine sur la promenade aménagée sur 800 mètres afin de rejoindre le **Pont d'Ivry**. Bâti en 1827, il permet de relier les communes d'Ivry-sur-Seine et d'Alfortville. Engagez-vous sur le pont afin de mieux apprécier la perspective de **la Confluence de la Seine et de la Marne**. Sur la pointe, se profile une curiosité architecturale : **l'Hôtel Huatian Chinagora**. Dessiné par Liand Kunhao et construit en 1992, l'architecte cantonais s'est inspiré de la cité interdite de Pékin et du Palais impérial chinois.

J

Retournez sur vos pas, et rejoignez la **Rue Charles de Gaulle** et la **Rue Eugène Renault** pour gagner au bout de 800 mètres, la station de métro de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort.

Le saviez-vous ?

Gravée au couteau par un soldat lors de la guerre franco-prussienne de 1870, l'un des hêtres blancs du Parc Dupeyroux porte sur son tronc la mention « Vive la France ».
19 Rue des Mèches à Créteil

Pour plus d'informations :

Tégéval : <https://www.lategeval.fr/>

Île de Loisirs de Créteil : <http://creteil.iledeloisirs.fr/>

Ecopark Adventure : <https://ecopark-adventures.com/>

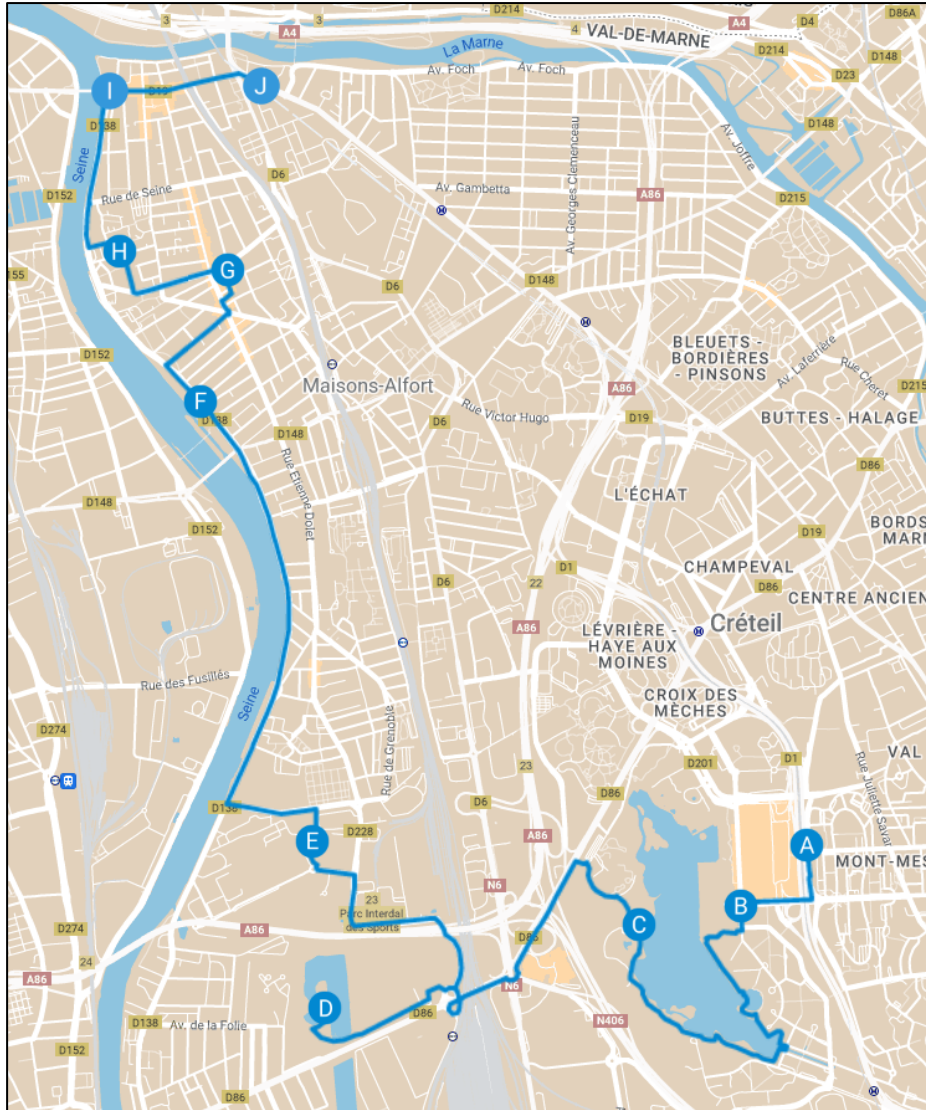
Kable : <https://www.lekable.fr/>

Centre Aquatique d'Alfortville : <https://www.vert-marine.com/alfortville/>

Hardbloc : <https://www.hardbloc.fr/>

Superfly : <https://superfly.fr/parcs/creteil-alfortville/>

Carte du parcours



Parcours touristique n°6 - *Public Familial* de Boissy-Saint-Léger à Limeil-Brévannes

Distance : 9 km

Point de départ et d'arrivée : RER Boissy-Saint-Léger

Accessibilité : Arrêt Boissy-Saint-Léger (RER A)
Parking du Casino à proximité

Durée du parcours (sans activité) : 2h à pied

Activités proposées : Orchidées Vacherot et Lecoufle
Chocolatier Janin

Descriptif de l'itinéraire :

- A** La balade débute à la station du **RER Boissy Saint Leger**. Orientez-vous à la sortie sur votre gauche, **Boulevard de la gare**. Traversez l'**Avenue du Général Leclerc** et prenez la direction du centre-ville de Boissy-Saint-Léger en remontant la **Rue de Paris** sur 600 mètres. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement.*
- B** Tournez à gauche **Rue du Temple** jusqu'à l'intersection avec la **Rue Mercière**. Face à vous se trouve le **Temple Protestant** de Boissy-Saint-Léger. Construit en 1875, l'édifice abrite le haut-relief d'Auguste Bartholdi, aussi connu pour être l'auteur de la Statue de la liberté à New York.
- C** Engagez-vous à droite **Rue Mercière** jusqu'au feu tricolore et tournez de nouveau à droite **Rue de Sucy**. A 150 mètres sur votre gauche découvrez la **Ferme de Boissy-Saint-Léger**. Construite entre 1784 et 1785, de type briard avec sa cour fermée, elle a été rénovée en 1995 et abrite aujourd'hui principalement le marché de la ville. En sortant, continuez sur la **Rue de Sucy** jusqu'au carrefour à feux et tournez à gauche **Boulevard Léon Réveillon**. Sur votre gauche, à hauteur du n°7, observez la **Mairie de Boissy-Saint-Léger**, inspirée du Château de Grosbois. Au n°21, le lavoir municipal, bien conservé et ceint de verdure, permet de s'imaginer facilement l'époque où les lavandières s'y rassemblaient pour laver leurs linges.
- D** Quelques pas plus loin, faites une halte à l'ombre des arbres du **Parc commémoratif de Boissy**, ou poursuivez jusqu'à l'important carrefour à feux de l'**Avenue du Général Leclerc**. Tournez à droite, et à la prochaine intersection, traversez au feu pour vous diriger à gauche dans la **Rue de Valenton**. Parcourez 250 mètres jusqu'aux **Serres des orchidées Vacherot et Lecoufle** situées sur votre gauche. Ouverte toute l'année, la serre-cathédrale permet, selon les floraisons, de profiter d'une visite différente à chaque saison. Mondialement connu par les collectionneurs, et notamment pour la mise au point d'un système de clonage, cet établissement vaut à Boissy-Saint-Léger le qualificatif de « Capitale des Orchidées ».
- E** A la sortie des serres, revenez sur vos pas, traversez la **Rue de Valenton** pour empruntez la première rue à gauche, **Rue de la Procession**. Au n°48, poussez la porte du **Chocolatier**

Janin, artisan chocolatier depuis trois générations. Des visites sont organisées régulièrement sur inscription au préalable.

F Revenez sur vos pas et engagez-vous à gauche dans l'**Avenue Hottinguer**. Au premier croisement, empruntez la **Rue Louise Chenu** sur votre gauche. Marchez sur 800 mètres pour atteindre le bout de la rue. Descendez à droite sur la **Rue du Tertre**. Au virage, continuez tout droit vers le **Chemin des Regards**. Au bout de cette rue, poursuivez sur le sentier piétonnier, ancienne voie de chemin de fer aménagée, permettant de profiter d'un cadre naturel sur environ 350 mètres. Débouchant sur la **Rue Eugène Varlin**, tournez à droite. 200 mètres plus bas, après avoir passé la série de virages, poursuivez sur le cheminement en zig-zag du petit **Parc Colline Serreau** sur votre droite. Profitez-en pour faire une halte et découvrir les différentes essences d'arbres fruitiers du **Verger de Brévannes**.

G A la sortie du parc, au niveau du rond-point du **Carrefour du 19 mars 1962**, orientez-vous à votre gauche vers la **Rue Pasteur** et longez l'enceinte de l'hôpital Emile Roux sur 450 mètres, puis tourner à droite à l'intersection avec la **Rue Marius Dantz**. A 350 mètres, tournez à droite au carrefour à feux sur l'**Avenue de Verdun**. A 50 mètres, se dresse l'**Eglise Saint-Martin**, construite au 18^{ème} siècle et récemment agrandie. A 450 mètres, au rond-point, au niveau de la grille d'entrée de l'hôpital, profitez de la perspective offerte par l'allée de tilleuls pour percevoir au loin le bâtiment historique du domaine. Ancien **Château de Brévannes** édifié au 17^{ème} siècle, cette bâtisse de style classique a connu de nombreux propriétaires dont le neveu de Napoléon Ier, avant d'être rachetée par l'Assistance Publique. Poursuivez tout droit et tournez à droite dans la **Rue Henri Barbusse** au cœur du centre-ville de Limeil-Brévannes. A 350 mètres, après l'élégante villa de Séze abritant le poste de police municipale, un petit square sur votre droite encadre un **colombier**, vestige de l'ancien domaine, classé aux Monuments Historiques depuis 1980. Poursuivez jusqu'au parking de la **Place René Marck** sur votre gauche. Au bout de cette aire de stationnement, empruntez le chemin piétonnier puis la **Rue Claude Bernard**, avant de rejoindre la **Rue Pierre Curie**. Tournez à gauche, puis de nouveau à gauche à 200 mètres dans la **Rue du Tertre**. Au milieu de cette rue, une pause peut être envisagée au **Parc Léon Bernard**, doté d'aires de jeux pour enfants.

H A partir du parc, poursuivez tout droit jusqu'au rond-point de la **Place Eugène Colleaul**, puis empruntez la deuxième à droite en direction du Collège D. Féry, **Avenue du 8 mai 1945**. A l'intersection avec l'**Avenue des Tilleuls**, le petit **lac des Tilleuls**, une ancienne ballastière, dispose d'un cadre bucolique incitant à en faire le tour. Un havre de verdure parfait pour se reposer au printemps ou en été. Poursuivez sur l'**Avenue du 8 mai 1945** sur 450 mètres jusqu'à rejoindre l'**Avenue Charles de Gaulle**. Traversez le carrefour afin d'être sur le trottoir d'en face. Orientez-vous sur votre droite en longeant les immeubles, puis à 100 mètres, contournez l'aire de jeux pour enfants et empruntez sur votre gauche, la **Rue Gaston Roulleau**, cheminement piétonnier permettant de circuler entre les immeubles jusqu'au cœur du **Quartier de la Haie Griselle**. A 250 mètres, observez à votre gauche sur le fronton d'un immeuble, la discrète fresque de Jean-Louis Dupart représentant un pêcheur à la ligne, faisant écho à la perspective du plan d'eau tout proche. A proximité, se dresse **La Chapelle Notre-Dame de la Plaine**, bâtiment tout en briques rouges, érigé au 20^{ème} siècle. Contournez-la par la droite afin de rejoindre la **Rue Jacques Prévert**. Sur votre droite, **la Place du Forum** regroupe la médiathèque, le cinéma et le **Centre culturel Le Forum**, espace de création et de diffusion de spectacles vivants de Boissy-Saint-Léger.

I Au niveau de la **Rue Jacques Prévert**, à 150 mètres, contournez sur votre gauche le bâtiment tout en brique du commissariat de police et poursuivez sur le trottoir de l'**Avenue Charles de Gaulle**, partagé avec les cyclistes. Au prochain carrefour, traversez aux feux en remontant sur votre droite l'**Avenue du Général Leclerc**. Passez sous le pont de la voie ferrée, et parcourez 150 mètres jusqu'à votre point d'arrivée : la station **RER Boissy-Saint-Léger**.

Le saviez-vous ?

Grâce à la présence du domaine de Grosbois, propriété du Maréchal Berthier qualifiée comme « l'une des plus belles chasses de l'Empire », Boissy-Saint-Leger a rejoint le réseau de « Ville impériale ».

Au cœur du décor originel du château, la bibliothèque regroupe un fond exceptionnel de près de 3000 ouvrages militaires scientifiques et historiques, ainsi que de nombreuses cartes et plans de bataille.

46 Avenue de Grosbois à Marolles-en-Brie

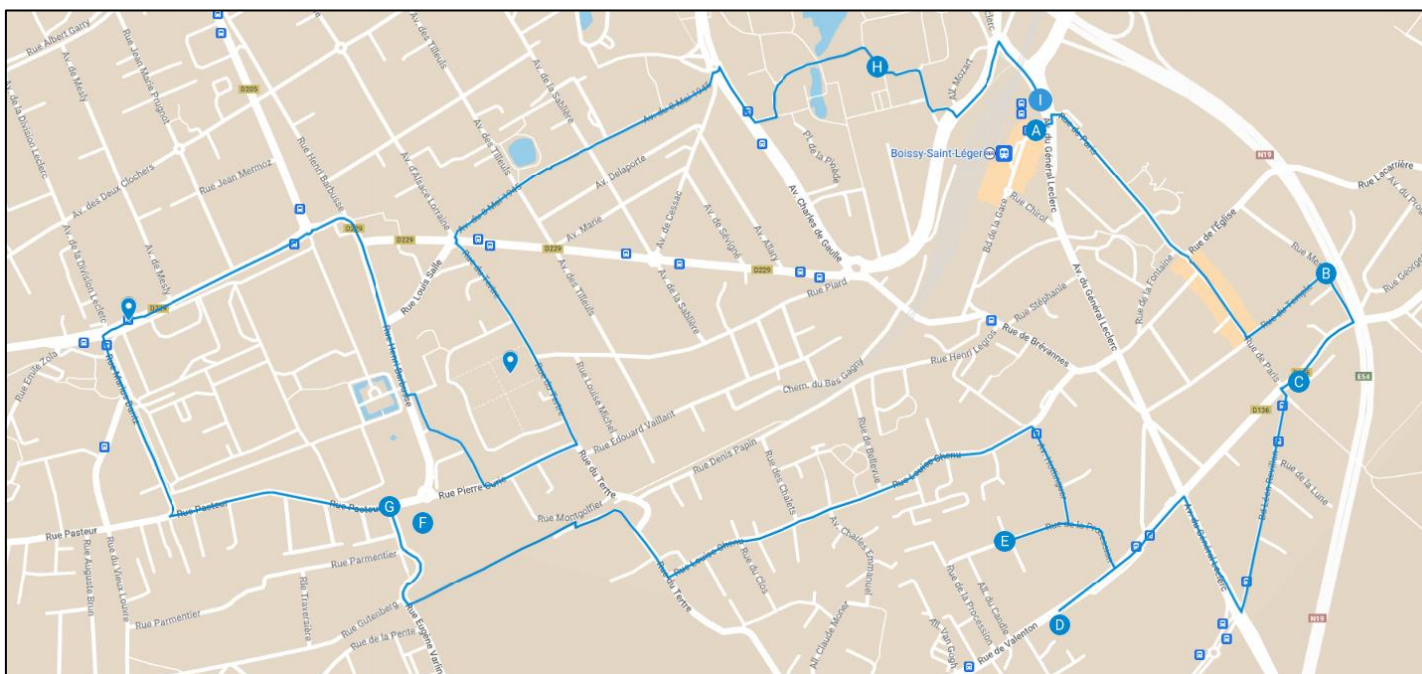
Pour plus d'informations :

Serres Vacherot et Lecoufle : <https://exploreparis.com/fr/1198-vacherot-lecoufle-orchidees.html>

Chocolaterie Janin : <https://www.tourisme-valdemarne.com/patrimoine-culturel/chocolats-janin/>

Centre culturel le Forum : <https://ville-boissy.fr/vivre-a-boissy/culture-evenements/centre-culturel/>

Carte du parcours



Parcours touristique n°7 – *Public Familial* de Boissy-Saint-Léger à Sucy-en-Brie

Distance : 12,5 km

Point de départ et d'arrivée : RER Boissy-Saint-Léger

Accessibilité : Arrêt Boissy-Saint-Léger (RER A)
Parking du Casino à proximité

Durée du parcours (sans activité) : 2h30 à pied

Activités proposées : Poney Club de Sucy
Fort de Sucy
Château de Sucy
Vignes de Sucy
Orangerie de Sucy-en-Brie

Descriptif de l'itinéraire :

A

La balade débute à la station du **RER de Boissy-Saint-Léger**. Orientez-vous à la sortie sur votre gauche, **Boulevard de la gare**. Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement. Traversez l'**Avenue du Général Leclerc** et prenez la direction du centre-ville de Boissy-Saint-Léger en remontant la **Rue de Paris** sur 400 mètres. Tournez à gauche au **Rue de l'Eglise** et parcourez 150 mètres jusqu'à l'**Eglise Saint-Léger**. Bâtie au 16^{ème} siècle sur les fondations d'un clocher datant du 13^{ème} siècle, l'édifice est agrandi de 1863 à 1866. Face à elle, abritant la Direction interrégionales des Douanes, une belle demeure maçonnée de brique rouge et en pierre de taille se distingue.

B

Continuez tout droit sur la **Rue Lacarrière** sur 150 mètres, puis une fois passé le virage, au niveau d'un passage piéton, empruntez sur votre gauche, un petit sentier nommé **Allée du Piple**. Permettant d'apprécier un cadre champêtre arboré, le chemin aboutit au bout de 300 mètres au niveau des grilles du **Château du Piple**. Construit au 19^{ème} siècle, ce domaine situé au cœur d'un environnement boisé a appartenu à Charles Louis Schulmeister, espion de Napoléon Bonaparte. Les façades, les toitures, les grands et les petits salons du rez-de-chaussée, tout comme l'orangerie, sont classés aux Monuments Historiques. Propriété privée, seuls les communs du château sont perceptibles depuis l'entrée.

C

Remontez l'**Allée de la Pompadour** sur 500 mètres. Au croisement avec la **Rue de Sucy**, poursuivez à gauche, puis traversez avant le rond-point au passage piéton. Au fond du parking, dans un mur en pierre de taille, passez le portail en fer pour entrer au cœur de la **Forêt régionale de Grosbois**, partie intégrante du **Massif de l'Arc Boisé**, vaste ensemble forestier de 3 000 hectares, étendu sur trois départements. Après la grille, engagez-vous sur votre gauche et empruntez le chemin de l'**Allée Wagram** sur 600 mètres. A la deuxième intersection, tournez à gauche au niveau de l'**Allée Elisabeth**, axe goudronné sur 650 mètres.

A la lisière de la forêt, passez devant les Maisons Forestières du Chevreuil et des Bruyères. A la sortie du parking, face au centre aéré, rejoignez la **Rue de Marolles** en passant sous les lignes à haute tension et tournez à droite. Au bout de la rue à 150 mètres, après la barrière forestière, tournez à gauche sur l'**Allée Royale**, en plein cœur de la Forêt Domaniale de Notre Dame, propriété de la cathédrale Notre-Dame de Paris au Moyen-Âge. Après avoir parcouru 400 mètres, au deuxième croisement desservant cinq autres chemins, empruntez le **Chemin du Vieux Colombier**, seconde allée sur votre droite. Après 350 mètres, prenez le deuxième chemin à gauche en sortant de la forêt, l'**Allée du Grippet**. A 150 mètres au bout de la rue, au croisement avec l'**Allée des Blancs**, tournez à gauche en empruntant le chemin forestier longeant l'arrière des pavillons. A proximité, outre des cours individuels ou collectifs, le **Poney Club de Sucy** propose des balades en forêt à certaines périodes, notamment pour les plus jeunes.

D Après environ 500 mètres, tournez sur le deuxième chemin à droite menant à la **Rue de Brie**. A 500 mètres, au bout de cette rue, au niveau du croisement avec **la Rue Dauphine**, traversez en face pour pénétrer dans le **Parc Municipal des Sports de Sucy-en-Brie**. Ce parc de 41 hectares, propice à une halte potentielle, dispose par ailleurs de différents terrains de sports et de plaines de jeux. Parcourez 200 mètres jusqu'aux terrains de tennis situés sur votre gauche, puis tournez à droite juste avant l'abris-auvent et franchissez le petit pont en bois enjambant l'étendue d'eau. Prenez le chemin sur votre gauche permettant de suivre les rives de l'étang sur 150 mètres. Franchissez de nouveau un pont sur votre gauche et suivez tout droit le sentier principal traversant sur 400 mètres une partie boisée du parc. Au bout, avant l'aire de jeux pour enfants, rejoignez la sortie située au bout sur votre droite.

E A la sortie, engagez-vous pendant 250 mètres sur la rue de l'**Allée du Parc** jusqu'au rond-point de l'Europe, et prenez la **Route de la Queue-en-Brie** sur votre droite en direction de Noiseau. Au prochain rond-point, à la pharmacie, tournez à gauche sur l'**Avenue Charles de Gaulle**, en longeant notamment le **Parc de la Garennière**. A 450 mètres, traversez l'avenue au passage piéton au niveau de l'abribus de l'arrêt Sucy-en-Brie/Lys d'or, puis empruntez l'allée piétonne à hauteur du n°13 de l'avenue. 200 mètres après, le chemin débouche sur l'**Allée du Général-Séré-de-Rivière** avec le **Fort de Sucy** sur votre droite. Edifié entre 1879 et 1881, cet édifice défensif semi-enterré avait pour but de protéger la ville de Paris après le siège de la capitale en 1870. Malgré les deux guerres mondiales, le monument a échappé aux bombardements même s'il a joué un rôle logistique important, et fait partie d'un des derniers exemples en pierre de taille de l'architecture militaire de la fin du 19^{ème} siècle. Des visites en uniforme, commentées et gratuites, sont régulièrement proposées.

F A la sortie du fort, tournez à gauche dans l'**Allée des Doves** jusqu'au rond-point. Traversez au passage piéton de la **Rue de la Procession** et engagez-vous dans le sentier du **Parc Ludovic Halévy**. A 150 mètres sur votre droite, la **Maison Blanche** se distingue au travers des frondaisons. Datant de 1911 et ayant appartenu à la famille Halévy, cette habitation conserve à l'intérieur tout le charme de son époque, et dispose dans sa bibliothèque, d'un fonds d'ouvrages historiques. Elle se visite uniquement lors des Journées européennes du patrimoine. Restez sur le sentier dans le parc et poursuivez tout droit en traversant le petit parking. Au bout, enchaînez sur le trottoir de la **Rue Ludovic Halévy**, en laissant sur votre droite l'arrière de la Mairie, revêtue de brique.

G En longeant le mur de l'ancien **Château de la Haute Maison**, découvrez à travers la grille l'arrière de ce bâtiment datant du 16^{ème} et 18^{ème} siècle. Marqué par l'un de ses illustres propriétaires, Ludovic Halévy, librettiste de Carmen et des opérettes d'Offenbach, il accueille aujourd'hui la salle des mariages et certains services municipaux. Continuez jusqu'au croisement avec l'**Avenue Winston Churchill** et tournez à droite. Face à vous, observez la perspective sur le **Château de Sucy**. Classé au titre des monuments historiques, ce bâtiment

d'architecture classique, édifié au 17ème siècle par François Le Vau, abrite actuellement le conservatoire de musique. La ville de Sucy-en-Brie propose des visites guidées gratuites chaque mois. Récemment restauré, le parvis est agrémenté d'un jardin à la française comprenant une fontaine centrale et une porte monumentale. A proximité, l'**orangerie** est un lieu d'expositions et de concerts.

H

Traversez l'**Avenue Winston Churchill** aux feux tricolores, afin de rejoindre sur votre gauche la **Rue du Temple**, située à l'angle du fleuriste. Au bout de la rue, tournez à gauche **Place Nationale**, puis **Rue du Moutier**. Au cœur du centre historique de Sucy-en-Brie, poursuivez jusqu'à la **Place de l'Eglise** dont le parvis est agrémenté de carrés de châtaigner d'inspiration « jardin de curé ». Découvrez l'**Eglise Saint-Martin**, édifiée au 12 et 13èmes siècles, dont le chœur, le transept et le clocher sont inscrits au titre des Monuments Historiques. Au fond de la place, à gauche du centre paroissial, entrez dans la **Cour de la Recette**, puis poursuivez par le chemin piétonnier descendant légèrement jusqu'à la **Rue des Remparts**.

I

Orientez-vous sur votre droite jusqu'au n°12 et rentrer sous le porche de la demeure. **Le Sentier des Clos** vous mène au niveau des **Vignes de Sucy**. Replanté à partir de 1985 sur 2000 m2, ce vignoble rappelle que la ville en était recouverte à une époque. Plus d'un millier de pieds de divers cépages rapportent jusqu'à 1500 litres de vin blanc certaines années. La visite est possible à certaines périodes et lors de certains événements. Continuez en descendant sur le **Sentier des Clos** afin de rejoindre à proximité le **Jardin des senteurs**. Comprenant de nombreuses plantes aromatiques, arbres fruitiers et ruchers, le site se visite en fonction d'horaires d'ouverture précises.

J

Sortez à l'autre bout du jardin par l'**Allée du Grand Clos**. Orientez-vous vers la gauche, puis à 20 mètres au croisement, face au n°10, tournez à droite, puis de nouveau à droite juste avant le n°31 pour empruntez le **Sentier du Bas Boulard**. Après 30 mètres, engagez-vous à gauche pour rejoindre un peu plus bas l'**Allée de Marigny**. Descendez les quelques marches de l'escalier au niveau du mur et rejoignez au bout la **Rue de Brévannes**. Tournez à gauche et descendez sur 500 mètres jusqu'au rond-point, puis continuez tout droit sur 1km, en direction de Boissy-Saint-Léger, en longeant en partie le **Bois du Piple**. Au rond-point, traversez le passage piéton au niveau de la **Rue des Sablons**, et dirigez-vous tout droit en direction de Limeil-Brévannes, en passant notamment au-dessus du pont franchissant la N19. Au carrefour à feux, traversez à gauche au niveau du passage piéton de l'**Allée des FFI** en remontant l'**Avenue du Général Leclerc**. Traversez à droite au prochain carrefour à feux pour gagner par le **Boulevard de la Gare** le point d'arrivée : la station de **RER Boissy-Saint-Leger**.

Le saviez-vous ?

Depuis 1886, quatre générations d'horticulteurs se sont succédé à la Maison Vacherot-Lecoufle, spécialiste et reconnue internationalement dans la culture de nombreuses variétés d'orchidées, permettant à Boissy-Saint-Léger, d'être la capitale de cette fleur fascinante.
29 Rue de Valenton à Boissy-Saint-Leger

Pour plus d'informations :

Poney Club de Sucy : <http://www.poneyclubsucy.fr/>

Fort de Sucy : <https://exploreparis.com/fr/1110-fort-de-sucy.html>

Château de Sucy : <https://www.ville-sucy.fr/agenda/un-dimanche-au-chateau-visite-commentee>

Parcours touristique n°8 – *Public « Aventureux »* de Chennevières-sur-Marne à Ormesson-sur-Marne

Distance : 13,5 km

Point de départ et d'arrivée : Gare RER La Varenne - Chennevières

Accessibilité : Arrêt La Varenne – Chennevières (RER A)
Parking à proximité (Marché de la Varenne)

Durée du parcours (sans activité) 3h à pied

Activités proposées : Asinerie des Bordes Téliales
Centre technique et Régional de Tir à l'Arc
XtremeJump Trampolines Parc
Golf d'Ormesson

Descriptif de l'itinéraire :

A La balade débute à la station du **RER La Varenne-Chennevières**. A la sortie sur votre droite, dirigez-vous à l'angle de l'**Avenue du Mesnil** et de l'**Avenue du Bac**. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement.* Empruntez cette dernière en direction de la **Marne** sur 500 mètres. Au **Pont de Chennevières**, admirez de part et d'autre les perspectives sur la rivière et notamment sur l'**île fluviale** arborée de **Casenave**. Tournez à gauche sur la **Rue de Champigny**. A flanc de coteau et sur les rives de la Marne, observez les villas à l'architecture anglo-normande ou les maisons en meulière de style Art Nouveau, et notamment une partie des bâtiments du **Château de l'étape**, situé au n°4. Avant 1865, on arrivait à Chennevières par un bac qui accostait à proximité.

B Continuez jusqu'au restaurant **l'Ecu de France**, installé au bord de la **Marne** à hauteur du n°31. Bâti en 1717, cet ancien relais de poste permettait aux voyageurs de se reposer durant leurs longs voyages. La famille Brousse, propriétaires des lieux depuis quatre générations, a contribué à la création du guide « Les Grandes Tables du Monde ». Son environnement bucolique a servi de cadre à de nombreux tournages de films, dont « La fleur de l'âge » de Nick Quinn. Sa terrasse « les pieds dans l'eau » a reçu la visite de nombreuses célébrités.

C Parcourez 500 mètres jusqu'au n°118 et engagez-vous sur votre droite dans le **Sentier de la Gorgette**. Au bout du chemin piétonnier, après avoir monté les quelques marches, traversez la rue du **Chemin de la Croix Saint-Vincent** et poursuivez tout droit en gravissant l'étroit escalier. A l'arrivée, remontez à gauche la rue du **Sentier des Helaines**, puis tournez à droite à l'intersection sur la **Rue Gabriel Péri**. A proximité, une placette pavée souligne la présence d'un ancien lavoir. A hauteur du n°15, tournez à gauche dans la **Rue Baudin**, et prenez la 2^{ème} à droite, **Rue Jules Viejo** jusqu'au **Groupe scolaire Corot**. Au portail, prenez sur votre gauche le **Chemin piétonnier du Splendid Panorama** longeant l'établissement. A l'intersection avec la **Ruelle Colbert**, prenez sur votre gauche le cheminement piéton franchissant une pelouse en direction de la **Tour Hertzienne**, visible au loin. Achevée en 1972 et s'élevant à 100 mètres de hauteur, elle sert d'antenne pour la télévision numérique et la

téléphonie mobile. Gardez sur 200 mètres cette trajectoire traversant l'espace vert de la rue **Place Mon Idée**.

Au croisement avec la **Rue Aristide Briand**, poursuivez tout droit, légèrement sur votre gauche jusqu'au n°143, face à l'entrée du **Fort de Champigny**. Sa dénomination vient du fait qu'il servait à la protection de la ville de Champigny-sur-Marne. Représentatif de l'architecture militaire du 19^{ème} siècle, intégré à la seconde ceinture fortifiée de Paris construite vers 1880, le site s'étend sur 4 hectares. Traversez la rue au passage piéton et effectuez éventuellement une halte dans l'environnement boisé du **Parc du Fort**. Différents cheminements permettent d'observer de l'extérieur certains bâtiments encore bien conservés, dont les casernes de troupes et d'officiers, ou le magasin à poudre.

D Contournez par la droite l'édifice semi-enterré par le sentier piétonnier permettant de longer les fossés. En débouchant de l'autre côté, engagez-vous à droite sur la **Route de la Libération**. Traversez la rue au premier passage piéton pour emprunter le trottoir de gauche sur une distance de 900 mètres. A votre arrivée sur un important carrefour, continuez tout droit en direction de Vitry-le-François en poursuivant sur la **Route de la Libération**. A la prochaine intersection, tournez à gauche sur la **Rue des Bordes** vers la ferme pédagogique. A 850 mètres sur votre droite, au n°86, découvrez l'**Asinerie des Bordes Téliane**. Un espace accueil offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités de loisirs, notamment pour les plus jeunes : mini-golf, parcours sportif ou d'orientation, jeux de raquettes, de ballons. Du matériel peut être prêté à certaines périodes. Plusieurs espaces sont également prévus pour pique-niquer. Cette ferme pédagogique regroupe un élevage d'ânes sur un terrain de 22 hectares, permettant d'observer au plus près ces animaux dans leur enclos. Des visites sont organisées régulièrement sur réservation, où il est possible d'assister à la traite et de déguster le lait produit sur l'exploitation. En vente à la boutique, la boisson rentre également dans la composition de produits cosmétiques et savons biologiques. A proximité, le **Parc départemental de la Plaine des Bordes** dispose d'un parcours d'orientation et offre la possibilité de pique-niquer.

E Revenez sur vos pas et à la première intersection, tournez à gauche **Avenue Champlin**. A 150 mètres, sur votre droite, se situe le **Centre Technique et Régional de Tir à l'Arc**, l'un des plus grands centres de tir à l'arc du monde. Installée depuis 160 ans sur ce lieu, la compagnie peut accueillir des groupes sur réservation pour faire découvrir la pratique de ce sport de précision et de concentration. Continuez jusqu'au rond-point et prenez l'**Avenue de l'Hippodrome** sur votre droite.

F Au prochain rond-point, tournez à droite dans l'**Avenue de Pince Vent**. Dans cette zone commerciale, à 400 mètres, sur la droite au n°7, le **Xtreme Jump** est un espace d'intérieur axé sur le trampoline. De façon classique ou sportive, le parc offre différentes possibilités pour rebondir. Pratiquez une partie de dodgeball, sorte de balle au prisonnier en équipe, ou improvisez des sauts gigantesques sur un airbag géant.

G Au bout de la rue, au niveau du rond-point franchissable, prenez à gauche la rue du **Chemin des Sonnettes**, puis tournez à droite dans la **Rue du Bois**. Au croisement avec la **Route de Provins**, traversez au passage piéton afin de rejoindre de l'autre côté la **Rue Danielle Casanova**, légèrement orientée vers la gauche sur une distance de 700 mètres. A l'extrémité de cette rue, engagez-vous à droite dans l'**Avenue de Pince Vent**. Tournez au prochain carrefour à feu à gauche dans la rue du **Chemin du Belvédère** et dirigez-vous jusqu'au **Golf d'Ormesson**. Doté de 18 trous, s'étendant sur 54 hectares au sein d'un espace vallonné et boisé, c'est l'un des tous premiers parcours construit en France par le Comte Wladimir d'Ormesson, dès 1925. Accessible pour tous les niveaux, le site est adapté aux joueurs débutants comme aux plus expérimentés.

A l'entrée du golf sur votre droite, empruntez le chemin engazonné longeant le mur en pierre du domaine. Dénommé successivement, **Chemin de la Queue-en-Brie** et **Rue du champ de l'Alouette**, il débouche sur la **Rue de l'église**. Continuez en suivant le mur, et découvrez au bout de cette rue l'**Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption**, édifice construit en partie au 18^{ème} siècle, et abritant de nombreuses dalles funéraires anciennes. Au croisement avec l'**Avenue Wladimir d'Ormesson**, tournez à gauche, et dirigez-vous jusqu'à l'entrée principale du **Château d'Ormesson**, où l'on bénéficie depuis la grille de la plus belle perspective sur l'édifice. Datant des 16^{ème} et 17^{ème} siècle, en pierre de taille et briques, il est toujours propriété de l'illustre famille. S'inscrivant dans un vaste parc à la Française dessiné par Le Nôtre, et doté notamment d'une esplanade "en fer-à-cheval" autour du grand canal, le domaine fut le lieu d'inspiration et de séjour de nombreux écrivains, comme La Fontaine, Mme de Sévigné, Mme de Staël ou Diderot. Des visites sont organisées régulièrement sur inscription au préalable.

H Face au château, remontez la large **Avenue du Général de Gaulle** bordée de platanes sur près de 900 mètres jusqu'au deuxième rond-point. Prenez en face la **Rue de la République** en direction de Saint-Maur-des-Fossés, et tournez à droite à la deuxième intersection **Rue du Général de Gaulle**. Au cœur du vieux Chennevières, au bout de 200 mètres sur votre gauche, l'**Espace Charles de Gaulle**, reconnaissable à sa tourelle, abrite la salle des mariages. A proximité, le conservatoire de musique occupe un bâtiment tout en pierres. 220 pieds de vignes du **Clos Saint-Vincent** sont étagés en contrebas du jardin. Au fond du parking, l'ancienne mairie de Chennevières-sur-Marne, construite en 1886, accueille aujourd'hui une salle d'exposition. Derrière ce bâtiment, sur un coteau dominant la Marne, **les Terrasses de Chennevières** offre l'une des vues panoramiques les plus remarquables sur la région Parisienne. Lorsque la vue est dégagée, on aperçoit la Tour Eiffel ou encore le Sacré Cœur.

I Face au parking, poursuivez dans la **Rue Durmersheim** et observez l'arrière de l'**Eglise Saint-Pierre de Chennevières**, datant du 13^{ème} siècle, dont le chevet est classé aux Monuments Historiques.

J Continuez jusqu'au 2^{ème} croisement et tournez à gauche **Rue Aristide Briand**. A 200 mètres, traversez tout droit l'important carrefour à feux à proximité du parking du théâtre, et empruntez la 1^{ère} rue à gauche, **Avenue de la Plaine**. Au bout de la rue, prenez à gauche la **Rue du Général de Gaulle**, puis quelques pas plus loin, la **Rue Liborel** sur votre droite. A l'extrémité, tournez à gauche **Rue de Bry**, puis dans le virage, après la belle demeure en colombages, empruntez à droite le chemin piéton débouchant sur la **Rue d'Houin**, puis descendez jusqu'au croisement avec l'**Avenue de la Gare**. Tournez à gauche et découvrez au n°34, l'**Ancienne gare ferroviaire**. Construit en 1929 sur la ligne de "Grande Ceinture de Paris", paré de briques rose saumon, présentant un soubassement en pierres de taille et un décor de céramique vert clair, cet édifice porte la mention "Chemin de Fer de Ceinture".

K Continuez en remontant sur 400 mètres l'**Avenue de la Gare** jusqu'à l'intersection avec la **Rue du Pont**. Descendez cette rue, traversez de nouveau le **Pont de Chennevières**, puis poursuivez tout droit **Avenue du Bac** sur 600 mètres, jusqu'au point d'arrivée : le RER La Varenne-Chennevières.

Le saviez-vous ?

Alors qu'il était en quête d'un site pour la construction de son palais, et qu'il songeait aux Terrasses de Chennevières, Louis XIV aurait déclaré : « La nature a déjà trop fait pour ce pays, je veux tout créer ».

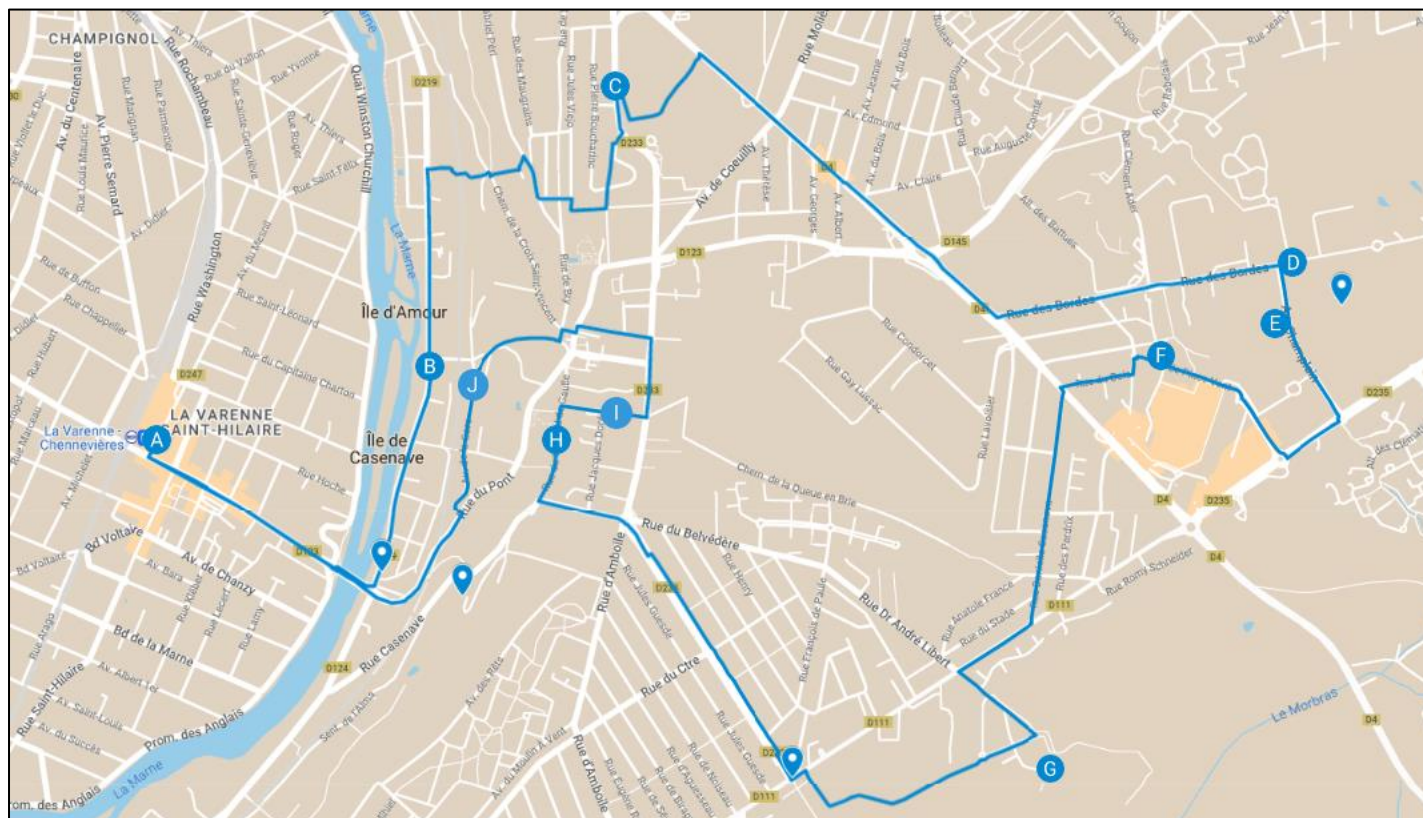
Pour plus d'informations :

Golf d'Ormesson : <https://www.golformesson.com/fr/>

Centre technique et régional de Tir à l'Arc : <https://www.ctsarc94.com/>

Xtremejump : <https://xtremejump.fr/#home>

Carte du parcours



Parcours touristique n°9 – *Public « Aventureux »* du Plessis-Trévisé à Chennevières-sur-Marne

Distance : 10 km

Point de départ : Château des Tourelles
12 Avenue de la Maréchale 94420 Le Plessis-Trévisé

Point d'arrivée : Gare La Varenne – Chennevières

Accessibilité : Depuis la Gare Villiers-sur-Marne - Le Plessis-Trévisé (RER E),
prendre le bus 209 jusqu'à l'arrêt *Château des Tourelles*

Durée du parcours (sans activité) : 2h à pied

Activités proposées : Asinerie des Bordes Téliane
XtremeJump Trampolines
Centre technique et Régional de Tir à l'Arc

Descriptif de l'itinéraire :

A

Dans un cadre de verdure de 4000 m², la balade débute au **Parc du Château des Tourelles**, situé au 19 **Avenue de la Maréchale**. La dénomination du manoir, construit vers 1882, provient des deux tours poivrières placées à ses angles en façade. La bâtisse en meulière, ornée de briques et de pierres, témoigne de l'architecture bourgeoise francilienne du 19^{ème} siècle. Restauré par le célèbre architecte Viollet-le-Duc, cet espace est devenu depuis 2001, un lieu d'exposition d'art contemporain. Les communs accueillent par ailleurs des ateliers artistiques. Dans le parc, le plan d'eau, le petit pont et le pigeonnier achèvent d'offrir un panorama romantique digne de la Belle Époque.

B

Remontez l'**Avenue de la Maréchale** et tournez à gauche à la prochaine intersection **Avenue du Domino Noir**. Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement. Au bout de la rue, empruntez par la gauche le **Rond-point du Val Roger** et tournez à gauche sur l'**Avenue du Val Roger**. Au prochain carrefour, placé en son centre, la **Grille du Château de la Lande** est le dernier vestige encore visible de l'ancien édifice démoli en 1943.

C

Poursuivez tout droit, derrière la grille, sur l'**Avenue du Parc de la Lande**. Au croisement, la rue se divisant en deux, empruntez comme bon vous semble l'une ou l'autre des deux bifurcations qui se rejoignent quelques mètres plus loin. A l'intersection avec l'**Avenue du Chemin Vert**, tournez à droite puis à gauche au croisement avec l'**Avenue du Tramway**. Au rond-point, continuez tout droit en direction du centre-ville sur l'**Avenue Ardouin** pendant 300 mètres. En plein cœur du centre-ville du Plessis-Trévisé, après la **médiathèque Jean Duhamel**, à la fourche, au niveau du kiosque présent sur l'esplanade du marché couvert, continuez à droite sur l'**Avenue Ardouin**. 100 mètres plus loin sur votre droite, devancée par un jardin aux tracés rectilignes, une élégante villa bourgeoise, construite en 1866, abrite depuis 1923 la **Mairie du Plessis-Trévisé**.

Après avoir parcouru 400 mètres, au rond-point, prenez l'**Avenue Saint-Pierre** sur votre droite. Au prochain carrefour à feux, continuez tout droit sur 700 mètres sur l'**Avenue Maurice Ponroy**. Au bout, cette rue se prolonge en chemin piétonnier nommé **Chemin des Bordes au Plessis**, vous menant au cœur du **Parc départemental de la Plaine des Bordes**. Cette ancienne plaine agricole de 58 hectares, classée espace naturel sensible, héberge un élevage d'ânes, une exploitation maraîchère, des ruchers et des jardins familiaux.

D

Empruntez ce chemin sur 500 mètres jusqu'au rond-point situé au cœur du parc. Poursuivez tout droit sur la **Rue des Bordes**. 150 mètres après le 2^{ème} rond-point, à la sortie au niveau du n°86, un espace accueil offre la possibilité de pratiquer de nombreuses activités de loisirs, notamment pour les plus jeunes : mini-golf, parcours sportif ou d'orientation, jeux de raquettes, de ballons. Du matériel peut être prêté à certaines périodes. Plusieurs espaces sont également prévus pour pique-niquer. A cet endroit, découvrez également l'**Asinerie des Bordes Téliane**. Cette ferme pédagogique regroupe un élevage d'ânes permettant d'observer au plus près les animaux dans leur enclos. Des visites sont organisées régulièrement sur réservation, où il est possible d'assister à la traite et de déguster le lait produit sur l'exploitation. En vente à la boutique, la boisson rentre également dans la composition de produits cosmétiques et savons biologiques.

E

Continuez sur la **Rue des Bordes** et tournez à gauche à la prochaine intersection sur l'**Avenue Champlain**. Continuez sur la Rue des Bordes et tournez à gauche à la prochaine intersection sur l'Avenue Champlain. A 150 mètres, sur votre droite, se situe le **Centre Technique et Régional de Tir à l'Arc**, l'un des plus grands centres de cette discipline au monde. Installée depuis 160 ans à cet endroit, la compagnie peut accueillir des groupes sur réservation pour faire découvrir la pratique de ce sport de précision et de concentration.

F

Revenez sur vos pas afin de rejoindre la **Rue des Bordes** et tournez à gauche. Après 550 mètres, prenez la 2^{ème} à gauche, **Rue des sonnettes**, en direction du Centre commercial Pince Vent. Parcourez 200 mètres jusqu'au rond-point franchissable et empruntez l'**Avenue de Pince Vent** à gauche. Au n°7, le **Xtreme Jump** est un espace d'intérieur axé sur le trampoline. De façon classique ou sportive, le parc offre différentes possibilités pour rebondir. Pratiquez une partie de dodgeball, sorte de balle au prisonnier en équipe, ou improvisez des sauts gigantesques sur un airbag géant.

G

Revenez au rond-point emprunté précédemment et tournez à gauche **Rue des Sonnettes**. Tournez à droite dans la **Rue du Bois** jusqu'à l'intersection avec la **Route de Provins**. Prenez à droite et parcourez cet axe sur 1,5km, en direction de la **Tour Hertzienne**, facilement reconnaissable au loin par sa hauteur et ses couleurs rouge et blanche. Achevée en 1972 et s'élevant à 120 mètres, elle sert d'antenne pour la télévision numérique et la téléphonie mobile. Au carrefour avec la rue Molière, traversez au passage piéton pour empruntez le trottoir de gauche. 150 mètres après la station-service, tournez à gauche dans une rue menant à l'arrière de l'entrée du **Parc du Fort de Champigny**. Construit en 1878, la dénomination du fort vient du fait qu'il servait à la protection de la ville de Champigny-sur-Marne. Représentatif de l'architecture militaire du 19^{ème} siècle, intégré à la seconde ceinture fortifiée de Paris, le site s'étend sur 4 hectares. Suivez le sentier piétonnier longeant les fossés et permettant de contourner l'édifice semi-enterré par la gauche. Débouchant de l'autre côté, sur le parking de l'entrée principale, effectuer éventuellement une halte dans cet environnement boisé. Différents cheminements permettent d'observer de l'extérieur certains bâtiments encore bien conservés, dont les casernes de troupes et d'officiers, le magasin à poudre.

H

Traversez au passage piéton face au parking du fort pour emprunter le trottoir d'en face et descendez à gauche la **Rue Aristide Briand**. A la prochaine intersection, engagez-vous à droite dans la rue nommée **Place Mon Idée**. A 50 mètres, poursuivez sur le sentier engazonné, traversez la **Rue Pierre Boucharinc** et continuez sur le cheminement piéton. Au bout, empruntez en face la **Ruelle Colombert** jusqu'au prochain croisement. Au niveau du commissariat de police, tournez à droite et près du parking, faites une halte au **Parc Corot**, crée en 1959 par la commune à la suite de l'acquisition de la propriété de M. et Mme Corot. Revenez sur la **Rue du Général de Gaulle** et parcourez 250 mètres, jusqu'à atteindre un important carrefour. Traversez-le et continuez tout droit en face sur la **Rue du Général de Gaulle** en direction de l'**Espace Charles de Gaulle**. Reconnaissable à sa tourelle, le lieu abrite la salle des mariages. A proximité, le conservatoire de musique occupe un bâtiment tout en pierres. 220 pieds de vignes du **Clos Saint-Vincent** sont étagés en contrebas du jardin. Au fond du parking, l'ancienne mairie de Chennevières-sur-Marne, construite en 1886, accueille aujourd'hui une salle d'exposition. Derrière ce bâtiment, sur un coteau dominant la Marne, les **Terrasses de Chennevières** offrent l'une des vues panoramiques les plus remarquables sur la région Parisienne. Lorsque la vue est dégagée, on aperçoit la Tour Eiffel ou encore le Sacré Cœur.

I

Au niveau de la grille d'entrée de l'**Espace Charles de Gaulle**, prenez le chemin piétonnier du **Passage de l'école** et descendez les escaliers pour rejoindre la **Rue du Pont** en contrebas. En observant les vignes de plus près, descendez la rue puis traversez au prochain passage piéton pour vous empruntez le trottoir de droite. A 150 mètres, prenez la **Rue de la Marne** sur votre droite. Au bout, tournez à droite **Avenue de la Gare** jusqu'au n°34 où se situe l'**Ancienne gare ferroviaire de Chennevières**. Construit en 1929 sur la ligne de "Grande Ceinture de Paris", cet édifice, paré de briques rose saumon, et présentant un soubassement en pierres de taille et un décor de céramique vert clair, porte la mention "Chemin de Fer de Ceinture".

Continuez sur l'**Avenue de la Gare** et à la prochaine intersection prenez à gauche la **Rue d'Houin** traversant sous la voie ferrée. Au bout, tournez à gauche **Rue de Champigny**. A ce croisement, le restaurant l'**Ecu de France** fait face à la Marne. Bâti en 1717, cet ancien relais de poste permettait aux voyageurs de se reposer durant leurs longs voyages. La famille Brousse, propriétaires des lieux depuis quatre générations, a contribué à la création du guide « Les Grandes Tables du Monde ». Son environnement bucolique a servi de cadre à de nombreux tournages de films, dont « La fleur de l'âge » de Nick Quinn et sa terrasse « les pieds dans l'eau » a toujours reçu-la visite de nombreuses célébrités.

J

Poursuivez sur 700 mètres jusqu'au **Pont de Chennevières**. A flanc de coteau et sur les rives de la **Marne**, observez les anciennes résidences de villégiatures à l'architecture anglo-normande ou les maisons en meulière de style Art Nouveau, et notamment une partie des bâtiments du Château de l'étape, situé au n°4. Avant 1865, on arrivait à Chennevières par un bac qui accostait à proximité. Traversez le pont en admirant de part et d'autre les perspectives sur la rivière et sur l'île fluviale arborée de Casenave. Continuez tout droit sur l'**Avenue du Bac** sur 700 mètres jusqu'à votre point d'arrivée : la **Gare La Varenne – Chennevières**.

Le saviez-vous ?

C'est un cas unique en France, le Plessis-Trévisé n'est doté d'aucune « rue », seulement des avenues, ronds-points et des allées. Composée initialement de deux domaines, l'utilisation de ces termes s'est perpétuée pour nommer les nouvelles voies.

L'italianité du nom du Plessis-Tréville provient du Maréchal Mortier, propriétaire à l'époque d'un domaine sur la future commune, et fait duc de « Tréville » par Napoléon suite à sa brillante campagne d'Italie.

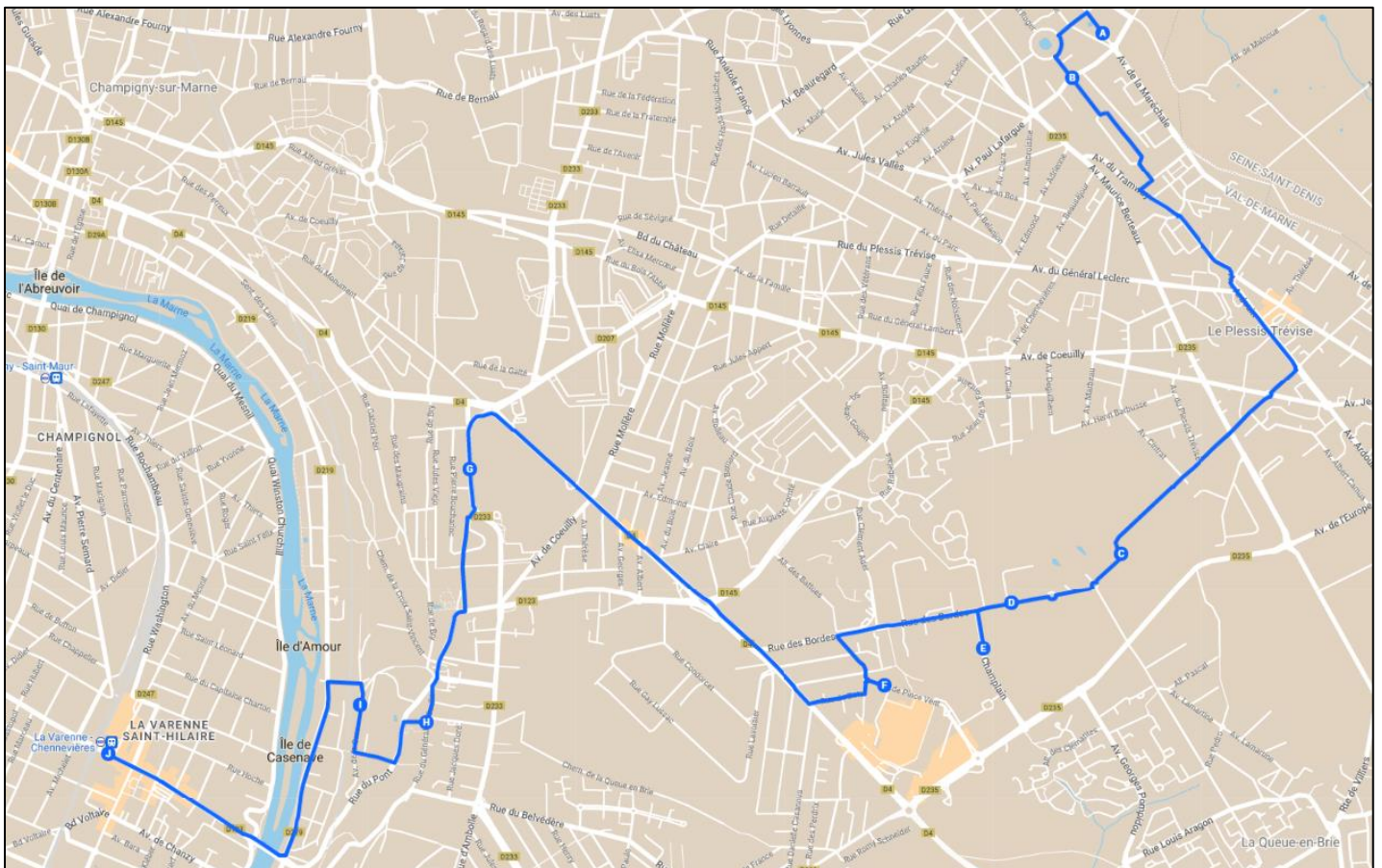
Pour plus d'informations

Asinerie Télianes : <https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/ile-de-france/val-de-marne/chennevieres-sur-marne/ferme/asinerie-franciliannes/594157>

Xtremejump : <https://xtremejump.fr/#home>

Centre technique et régional de Tir à l'Arc : <https://www.ctsarc94.com/>

Carte du parcours



Parcours touristique n°10 – *Public « Aventureux »* d'Ormesson-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, La Queue-en-Brie à Noisieu

Distance : 14 km

Point de départ et d'arrivée : Château d'Ormesson
Avenue du Général de Gaulle
94490 Ormesson sur Marne

Accessibilité : Depuis la Gare La Varenne – Chennevières (RER A), prendre le bus 8 jusqu'à l'arrêt *Maréchal Leclerc*
Depuis la Gare Sucy - Bonneuil (RER A), prendre le bus 308 jusqu'à l'arrêt *Olivier d'Ormesson*

Durée du parcours (sans activité) : 3h à pied

Activités proposées : Club de modélisme des Marmousets
Golf d'Ormesson

Descriptif de l'itinéraire

A

La balade débute au niveau de l'entrée principale du **Château d'Ormesson** située à l'extrémité de ***l'Avenue du Général de Gaulle***, où l'on bénéficie depuis la grille de la plus belle perspective sur l'édifice. Datant des 16^{ème} et 17^{ème} siècles, en pierre de taille et briques, il est toujours propriété de l'illustre famille. S'inscrivant dans un vaste parc à la Française dessiné par Le Nôtre, et doté notamment d'une esplanade "en fer-à-cheval" autour du grand canal, le domaine fut le lieu d'inspiration et de séjour de nombreux écrivains, comme La Fontaine, Mme de Sévigné, Mme de Staël ou Diderot. Des visites sont organisées régulièrement sur inscription au préalable.

B

Dirigez-vous à droite sur ***l'Avenue Olivier d'Ormesson*** en direction de Créteil, puis prenez la première à gauche au carrefour à feux, vers Sucy-en-Brie, ***Avenue Maurice Schumann***. Longez le mur d'enceinte du domaine par la prairie, puis empruntez au niveau du virage, le sentier piéton arboré du ***Chemin d'Ormesson à Noisieu***. Descendez ainsi jusqu'à la rivière et remonter la vallée du Morbras sur 650 mètres, en profitant du cadre presque sauvage de cet espace naturel. Au bout du sentier, engagez-vous sur votre gauche dans la ***Rue du Général de Gaulle***, en observant au passage le mur et les bâtiments anciens d'une exploitation agricole toujours en activité. Poursuivez tout droit jusqu'au bout de la ***Rue Alexandre Milard***, pour atteindre, après un virage, le cœur du petit centre historique de Noisieu. L'ancienne mairie fait face à ***l'Eglise Saint-Jacques-le-Mineur-et Saint-Philippe***. Construite au 13^{ème} siècle, l'édifice religieux fût utilisé comme grange lors de la Révolution puis reconstruite au 19^{ème} siècle avec l'actuel clocher carré.

C

Continuez tout droit sur la ***Rue Léon Bresset*** jusqu'au carrefour à feux, puis tournez à droite dans ***l'Avenue Pierre Mendès*** sur 250 mètres. Après la ***Place de la Mairie*** située face au garage automobile, prenez le ***Chemin de Brie*** sur votre gauche jusqu' à la ***Maison de la Petite Enfance***, puis poursuivez tout droit sur la partie piétonne puis routière de ***l'Allée René***

Dessert/Chemin de Brie jusqu'au carrefour avec la **Rue Denis Diderot** et la **Rue Berthelot**. Continuer tout droit sur la **Rue Raymond Paulvaiche**, puis dans son prolongement sur l'allée forestière du **Chemin de Brie-sur-Yerres**. Intégrée au sein du massif de l'Arc Boisé, **La Forêt Domaniale de Notre Dame** appartenait au Moyen-âge à la cathédrale Notre-Dame de Paris. *Aidez-vous de la carte ci-jointe pour bien suivre votre cheminement.* Après 350 mètres, au croisement de plusieurs sentiers, nommé **Carrefour de la Croix**, prenez le **Chemin de la Gueule Noire**, le deuxième à gauche. Après avoir parcouru 200 mètres, dirigez-vous à gauche à la première intersection sur l'**Allée Blanche**. A 900 mètres, tournez sur l'**Allée des Soupirs** à droite. Après 1,5km, en débouchant sur le carrefour en étoile des huit routes, prenez la troisième allée sur votre gauche, la **Route royale** en direction du Pavillon des Friches. Poursuivez sur 1km jusqu'au deuxième croisement en tournant à gauche sur le **Chemin Noir**, puis sur le **Chemin des Marmouzets**. Vous pénétrez dans le **Domaine des Marmouzets**, espace naturel sensible de 19 hectares classé depuis 2013. Il comprend un parc, doté d'un jardin de plantes aquatiques, et disposant d'aires de jeux et de nombreuses tables de pique-nique. Point de départ de différentes randonnées et d'un parcours d'orientation, il permet par ailleurs de pratiquer de nombreuses activités sportives de plein air. A proximité, se dresse un château cerné de douves, agrémenté d'un jardin à la française, L'architecture de la bâtisse, malheureusement fermée au public, se laisse contempler depuis l'esplanade située face aux bâtiments. A proximité, une grotte glacière servait au 18^{ème} siècle à conserver les aliments, et notamment de permettre la conception de sorbets et de glaces.

D

En poursuivant tout droit sur la grande allée principale du **Chemin des Marmouzets**, 500 mètres après le château sur la gauche, face au parking, le **Centre départemental de modélisme** offre aux passionnés de pilotage de modèles réduits, compétiteurs ou amateurs, la possibilité de faire évoluer leurs engins en toute sécurité. Disposant d'une licence fédérale et de son propre matériel, il est possible d'accéder au site sous certaines conditions.

E

Continuez sur le **Chemin des Marmouzets** afin de rejoindre après 850 mètres, la **Rue du Général de Gaulle**. Au feu tricolore, traversez le carrefour au passage piéton, et dirigez-vous sur votre gauche. Engagez-vous dans la première rue à droite, le **Chemin de la Pompe**, puis tournez à gauche sur la **Rue Renard**. Dans son prolongement, poursuivez tout droit sur 500 mètres dans la **Rue Jean Jaurès**, axe principal desservant le centre ancien de La Queue-en-Brie. Observez au passage, à hauteur du n°34 sur votre gauche, un lavoir du 19^{ème} siècle. Comprenant deux cabanons au toit incliné situés de part et d'autre de la rivière du Morbras, il fut restauré en 1969. De l'autre côté de la rue, une pente douce servait à abreuver le bétail. Au bout de cette rue, au n°46, découvrez l'**église Saint Nicolas**. Construit au 13^{ème} siècle, composé de meulière et de calcaire, l'édifice de style roman conserve l'aspect d'un bâtiment fortifié.

F

Au fond du parking face à l'église, **Place de la Tour**, découvrez les vestiges de la **Tour médiévale**, dont seule subsiste la base des murs sur 6 mètres de haut. Construite sans doute au début du 12^{ème} siècle, mesurant à l'époque près de 33 mètres, elle occupait un rôle majeur dans la défense de Paris.

G

Poursuivez en remontant la **Rue Jean Jaurès** et engagez-vous dans la première rue à gauche, **Route du Pont Banneret**. Empruntez-la sur 600 mètres jusqu'à l'intersection avec l'**Avenue Charles Péguy**. Continuer tout droit en traversant le passage piéton afin de pouvoir utiliser le trottoir de droite. A 300 mètres, au feu tricolore du croisement avec la **Rue Louis Aragon**, contemplez depuis une table d'orientation le paysage se dévoilant sur votre gauche composé de champs vallonnés du bassin du Morbras. Sur 123 hectares, vergers, surfaces maraichères et cultures céréalières se succèdent. L'exploitation des **Vergers de Champlain** propose à la cueillette des fruits et des légumes en libre-service.

H Continuez tout droit sur 600 mètres en direction de Chennevières/Ormesson sur le sentier piéton parallèle à l'**Avenue Georges Pompidou**. A 600 mètres, tournez dans la deuxième rue à gauche, l'**Allée des Clématites**. A 250 mètres, juste avant l'école maternelle Pauline Kergomard, engagez-vous dans l'impasse à droite, puis continuez sur le sentier piéton traversant un espace boisé jusqu'au rond-point. Prenez à gauche l'**Avenue de l'Hippodrome** en direction d'Ormesson-sur-Marne. A 500 mètres, au deuxième rond-point, continuez toujours tout droit sur l'**Avenue de Pince Vent**, sur 750 mètres. Tournez au prochain carrefour à feux à gauche dans la rue du **Chemin du Belvédère** et dirigez-vous jusqu'au **Golf d'Ormesson**. Construit par le Comte Wladimir d'Ormesson dès 1925, c'est l'un des tous premiers parcours en France. Doté de 18 trous, il s'étend sur 54 hectares au sein d'un espace vallonné et boisé. Accessible pour tous les niveaux, le site est adapté aux joueurs débutants comme aux plus expérimentés.

I Revenez sur vos pas jusqu'au carrefour à feux à l'entrée du **Chemin du Belvédère**, et dirigez-vous à gauche sur l'**Avenue Wladimir d'Ormesson**. A 250 mètres, le n°12 marquait l'entrée d'un ancien sanatorium créé en 1888 et transformé par la suite en maison d'accueil spécialisée. A proximité du portail, un petit pavillon en bois provenant de l'exposition universelle de 1889, servi pendant longtemps de logis au jardinier. En arrière-plan, la silhouette de l'ancienne chapelle de l'institution se distingue.

J En continuant sur l'avenue sur 250 mètres, après la **Mairie d'Ormesson-sur-Marne**, tournez à gauche dans la **Rue de l'église**. A l'entrée de la rue, observez l'**Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption**, édifice construit en partie au 18^{ème} siècle, et abritant de nombreuses dalles funéraires anciennes. En restant sur l'**Avenue Wladimir d'Ormesson**, rejoignez à 50 mètres, le point d'arrivée, l'entrée principale du **Château d'Ormesson**.

Le saviez-vous ?

Au cours de travaux de transformation de l'église Saint-Nicolas de la Queue-en-Brie, de nombreuses pierres tombales ont été découvertes, dont près de 300 squelettes, toujours à l'étude au sein du laboratoire du Musée de l'Homme.
2 Rue du Général Leclerc à La Queue-en-Brie

Pour plus d'informations :

Golf d'Ormesson : <https://www.golformesson.com/fr/>

Centre départemental de modélisme des Marmousets : <https://clmodelisme94.fr/>

